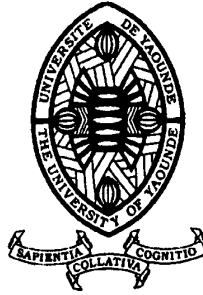


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE PARTEMENTDE
FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF DEPARTMENT OF FRENCH

**LITTÉRATURE ORALE COMME VECTEUR DE
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU
CONTE "LA PAROLE VAUT CONTRAT" DE LUCIEN
ANYA NOA ET DE "L'ENFANT ET" LE TAMBOUR" DE
CHARLES BINAM BIKOÏ ET EMMANUEL SOUNDJOCK**

Mémoire présenté pour évaluation partielle en vue de l'obtention du diplôme de
Professeur de l'Enseignement Secondaire Général Deuxième Grade (DI.P.E.S.II)

Par :

DOUANLA YEFOU Norbert
Licencié ès Lettres modernes FRANCAISES

Sous la direction
Pr Emmanuel MATATEYOU



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

À notre grand-mère MASSIÈ Madeleine.

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit d'une collaboration immense.

Nous remercions tous ses contributeurs, en l'occurrence

- le Professeur Emmanuel MATATEYOU qui a eu la magnanimité de sacrifier son temps pour nous diriger dans la rédaction de ce mémoire,
- nos très chers amis SONHAFO Pulchérie, KOUNGAYAP Emmanuel, MEGUIANI Laure Eudosie et son époux Ernest,
- papa YEFOU Daniel et maman NGOUDEM Thérèse,
- papa DOUANLA Pierre qui nous a offert un ordinateur pour la saisie de ce travail,
- tous les membres des grandes familles YEFOU et DOUANLA qui nous ont soutenu, matériellement et psychologiquement au cours de ce travail.

RÉSUMÉ

L'évolution du monde au XXI^e siècle entraîne la régression de certaines anciennes valeurs. C'est ainsi que la littérature orale s'adapte difficilement à la nouvelle donne. Elle est en perte de vitesse et nécessite d'être sauvegardée, parce qu'elle est le support de la sagesse africaine. C'est pourquoi notre travail porte sur le développement de l'Afrique en passant par la littérature traditionnelle, en l'occurrence le conte qui pourrait apporter sa contribution à cet édifice. Dans le but d'atteindre notre objectif, nous montrons l'importance de cette littérature et proposons les méthodes de sa sauvegarde, avant d'expliquer les moyens par lesquelles elle peut promouvoir le développement de notre continent qui a de la peine à sortir de l'obscurité.

Mots-clés : littérature orale ; sauvegarde ; conte ; développement.

ABSTRACT

The 21st century moves with the regression of some values. So goes hardly the oral literature with this new deal. It is the foundation of the African traditional wisdom. Indeed, this work leads with the development of Africa and we think that traditional literature, principally a tale, could bring his contribution. To reach our target, we show the use of this literature and suggest its keeping methods before explaining the ways by which it can promote the development of our continent which pains to rescue from darkness.

Key words: oral literature; keeping; tale; development.

0. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le processus de développement d'un peuple est la suite logique de son histoire. « Nul n'a le droit d'effacer une page de l'histoire d'un peuple car un peuple sans histoire est un monde sans âme ». Alain FOKA, (2016), Radio France International. En effet, c'est de son passé, de sa culture, qu'il collecte les données susceptibles de permettre l'analyse des faits présents pour créer les projets salutaires à venir. Pour y parvenir, il serait mieux d'être enraciné dans sa culture. Les racines de l'Africain se trouvent dans la littérature orale. Il convient de l'explorer pour poser les bases du développement durable à l'aube de ce XXI^e siècle au cours duquel l'échange est à la mode. C'est la main tendue qui reçoit : on donne pour prétendre recevoir au rendez-vous mondial actuel.

Pourtant, force est de constater qu'autrefois, les colons envahisseurs ont séparé les Africains de leurs savoirs traditionnels qu'ils ont ridiculisés. Ils se trouvent aujourd'hui déracinés par le néocolonialisme qui les attire de façon irrésistible. De ce fait, ils oscillent entre deux mondes difficiles à concilier. Il se pose alors le problème du développement de l'Afrique. La littérature orale peut-elle contribuer au développement de ce continent ? Vladimir Propp (1965 et 1970 :9) pense qu' « on trouve souvent plus de sérieux chez les ancêtres qui ont posé les fondements de notre existence que chez les descendants qui dépensent cet héritage ». Les constituants de cette littérature, en l'occurrence les contes, les légendes, les chants, les épopées, les proverbes entre autres, sont de véritables musées éducatifs qui forment et moralisent le citoyen au cours de son adolescence, préparant ainsi sa carrière moderne à l'école. C'est sans doute pour cela que l'oralité fait désormais partie intégrante des matières enseignées à l'école au Cameroun. Qu'est-ce qui a motivé le choix de notre thème ?

0.1 . Motivation du choix du thème

À l'heure où l'approche par les compétences (APC) est pratiquée dans le système éducatif camerounais, l'État a besoin « des citoyens enracinés dans leur culture et ouverts au monde extérieur. » LOUIS Bapès Bapès, (2014 :2). Car l'air frais venant du dehors, le cosmopolitisme (le vivre ensemble) est recommandé. C'est pour cela que nous avons pensé à la place que peut occuper la littérature orale dans le processus de développement. L'exposé oral étant à son service, nos investigations ont abouti au fait qu'il faudrait faire dire un conte en classe par l'élève non seulement pour aiguïser son appétit à l'aimer, mais aussi pour l'aider à réitérer sa langue maternelle. À partir du moment où chaque élève serait appelé à le

dire en la langue qu'il est supposé connaître, il fera des efforts pour y accéder, pour le mémoriser avant de le dire en ses propres termes : on ne dit que ce qu'on sait.

En 2014, au cours de l'enseignement du conte « La Parole vaut contrat » de Lucien Anya Noa, (2006 :21-23) sous forme d'exposé oral en 6^e1 au Lycée d'Étoug-Ébé, les apprenants étaient perdus lorsqu'il leur a été demandé de dire ce conte, chacun en sa langue maternelle. Ce qui fait que la compétence attendue n'était pas atteinte. Cela a suscité notre attention et nous avons pensé que ces apprenants seraient dépourvus de l'initiation à la littérature orale, base de l'éducation non formelle transmise par la famille. Ainsi, nous avons fait un sondage qui a révélé que :

- Parmi 105 élèves de la classe, 25 d'entre eux parlaient leurs langues maternelles et trois personnes pouvaient dire ce conte.
- Sur les 80 restant, à peine 15 le feraient en français.

Il s'avère dès lors que la littérature orale et l'exposé oral se complètent de sorte qu'on ne puisse parler de l'un sans l'autre.

C'est ainsi que l'idée de sauvegarde de ce patrimoine culturel nous est parvenue. Nous avons estimé que l'oralité ménage la mémoire de l'enfant, le préparant ainsi à la réception de tout texte oral ou écrit à venir et, par-dessus tout, à l'esprit de créativité capable de faire avancer l'Afrique.

Dans le souci de lisibilité, nous définissons les concepts clés de ce travail.

0.2 Définition des concepts

0.2.1 La littérature orale

Encore appelé oralité, orature ou littérature traditionnelle, la littérature orale est, selon Eno Belinga (1978 : 17)

- « L'art de produire oralement le beau en transmettant de génération en génération la culture d'un peuple ».
- « L'ensemble des connaissances et les activités qui se rapportent au langage non écrit ».
- « Un train d'ondes chargées de sons, de couleurs, de formes archaïques, d'émotions, d'affections et des pensées des hommes et des femmes des temps révolus ».

- « La somme des données qu'une société juge essentielle, retient et codifie principalement sous forme orale, afin d'en faciliter la mémorisation, et dont elle assure la diffusion aux générations présentes, et à venir ».

0.2.2 Le développement

Le développement est, selon *Le Dictionnaire encyclopédique de la langue française* (1993 :30) ,

- « L'accroissement des facultés mentales ou intellectuelles ».
- « L'ampleur, l'importance, l'extension que prend une chose qui évolue »
- Le développement matériel est la production des biens susceptibles de promouvoir le bien-être de l'homme.

0.2.3 La sauvegarde

La sauvegarde est, selon Pierre Ripert (2000 : 142) :

- « La protection accordée par une autorité »
- « Ce qui assure une protection ; ce qui sert de garantie, de défense contre un danger ».

0.2.4 L'induction

Pour Gervais Mendo Ze (2013 :54), l'induction est

- « La manière de raisonner consistant à inférer une chose d'une autre, à aller des effets à la cause, des faits particuliers aux lois qui les régissent »
- « Ce mode de raisonnement permet de passer du particulier au général, de l'individu à l'universel, des faits aux lois. C'est une démarche généralisante qui permet de dégager une règle à partir des faits réels ou concrets, des anecdotes ou des témoignages. Il est le propre du genre dit apologue, plus connu sous le nom de fable ».

0.2.5 Le barde

Le barde est le conteur.

0.2.6 Le conte

Selon le *Dictionnaire Universel* (2002 :271), le conte est un récit d'aventures imaginaires, une histoire peu vraisemblable.

Après les définitions des concepts, consultons l'évolution de la littérature orale dans le but d'y situer notre thème.

0.3 État de la question

La notion de développement n'est pas nouvelle en Afrique. Ce continent a connu une avancée scientifique (l'écriture en Égypte et au Cameroun) et technique (la pyramide en Égypte) avant la colonisation. Les voies d'accès au développement varient d'un pays à l'autre. Pendant que le Nigeria émerge avec l'industrie cinématographique, la Côte d'Ivoire avance en agriculture avec la production du cacao.

Selon Hichem Djaït (1974 : 232), c'est l'État qui détermine le projet de développement à partir d'un choix moral autant que politique.

« Moral parce qu'il faut parier sur le mieux-être, sur l'amélioration du sort matériel et moral de l'homme contre la stagnation, contre la régression. Politique, parce que l'humanité a fait éclater ses cloisonnements, qu'elle est devenue un champ unifié, que les écarts se font perceptibles et insupportables, que nous n'en sommes plus à la théorie médiévale des "conditions" ».

Pour Ebénézer Njoh Mouelle,(1970 :49), c'est à partir de sa tradition qu'un peuple émerge. Il affirme que

« toute modernité suppose une tradition sur laquelle elle doit s'adosser ou encore le traditionalisme vrai est celui qui reste constamment ouvert aux traditions nouvelles. Du passé au présent, il faut un fil conducteur, celui grâce auquel on reconnaîtra toujours l'identité de la réalité mouvante et changeante... il serait désastreux pour un peuple comme pour une personne individuelle de vivre strictement dans le plus complet oubli du passé. Il y'a une autre valeur dans la tradition en tant que telle, c'est la sauvegarde de l'unité de caractère sans laquelle le peuple tout comme l'individu n'aurait pas de personnalité identifiable. La tradition parle au nom de la continuité et contre la discontinuité».

Cette appréhension du développement selon Njoh Mouelle semble épouser notre propos selon lequel la littérature orale peut contribuer à l'avancement de l'Afrique.

En effet, la littérature orale a longtemps eu pour support la parole. Elle se diffusait de bouche à oreille et de génération en génération, édifiant ainsi le peuple africain. C'est avec son écriture qu'elle prit une orientation nouvelle. Cette entreprise suscita l'attention de Hubert Mono Ndjana (1981 :60) qui redéfinit la littérature en ces termes : « La littérature est un ensemble de textes et de documents accumulés, sans forme élaboré dans le domaine des lettres qui souscrivent par ces formes et leurs style à un idéal de beauté ». Cette définition qui

exprime l'essence de l'activité littéraire, par le triomphe de l'écriture, semble délibérément ignorer l'existence de la littérature orale. Pourtant, S.R. Bouelet (1983 :6), déclare : « que la littérature orale africaine [...] soit une littérature à part entière, personne ne le conteste plus aujourd'hui de bonne foi ». Il valorise ainsi l'existence de cette littérature comme le fit Platon (1966 : 54) : « Il y a un autre discours, celui qui se reproduit dans l'âme de l'homme qui sait, qui se reproduit dans les autres âmes, et propage ainsi éternellement la semence de la science ».

Il semble dès lors apparaître une vérité, celle de savoir que la littérature orale peut produire de la science, gage de développement. Notre travail consistera à montrer que l'oralité peut former un homme capable de développer l'Afrique. C'est une discipline qui mérite la sauvegarde.

0.4 Délimitation du corpus

Les contes « La Parole vaut contrat » extrait de *Les chants de la forêt* de Lucien Anya Noa (2006 :21-23) et « L'enfant et le tambour » extrait de *Les contes du Cameroun* de Charles Binam Bikoï et Emmanuel Soundjock (1984 :29-40) constitueront le support de notre travail.

Nous montrerons les valeurs éducatives que contiennent cette littérature avant de proposer les moyens de sa sauvegarde qui, en réalité, permettent de la maintenir en perpétuelle production. Au fait, quel est le problème que pose notre sujet?

0.5 Problème à résoudre.

Nous avons constaté que l'Afrique a un problème de développement. Or, il y a des facteurs qui peuvent contribuer à son développement. Parmi ces moyens, nous avons la littérature orale. La question que nous nous posons est celle de savoir comment la littérature orale, à travers le conte, peut contribuer à la résolution de ce problème.

0.6 Hypothèse générale

Nous pensons que la littérature orale peut contribuer au développement de l'Afrique. C'est l'hypothèse générale que nous formulons pour ce travail. Les recherches précédentes ont proposé certaines méthodes de protection de cette littérature parce que son importance est avérée. Mais elles ne sont pas exhaustives. C'est dans le but d'approfondir la recherche que nous allons proposer les nôtres, tout en relevant les manquements que nous avons observés

dans les méthodes expérimentées auparavant. Notons que la disparition de notre littérature serait un frein à notre développement, en ce sens que la culture de l'autre ne saurait remplacer valablement la nôtre. Elle ne peut que la compléter, l'éclairant ainsi davantage. Toutefois, nous laisserons la latitude aux futurs chercheurs de nous critiquer et de continuer cette quête. Quelle problématique dérive de cette hypothèse générale ?

0.7 Problématique

De notre hypothèse générale surgit la problématique suivante :

- Pourquoi pensons-nous que la littérature orale peut contribuer au développement de l'Afrique ?
- Comment la sauvegarder pour ne pas la perdre ?
- Par quel moyen peut-elle contribuer au développement de notre continent ?

Ces trois questions orientent la compréhension de notre thème de recherche et les réponses que nous leur accorderons constitueront les différents chapitres de notre recherche.

De cette problématique liée à l'hypothèse générale, découlent les hypothèses secondaires.

0.8 Hypothèses secondaires

À la question de savoir pourquoi pensons-nous que la littérature orale peut contribuer au développement de l'Afrique ? Nous proposons que la littérature orale est importante.

Le conte, en tant que support de notre travail et élément de la littérature orale, contient plusieurs valeurs qui édifient l'homme. Il a une fonction éducative répartie en :

- fonction didactique
- fonction pédagogique
- fonction morale

Cette richesse que fournit le conte forme le jeune élève et le prépare à :

- s'enraciner dans sa culture,
- s'ouvrir vers celle des autres pour s'épanouir,
- s'intégrer dans sa société et par-dessus tout dans le monde entier.

La question de savoir comment sauvegarder l'oralité aura la réponse suivante :

Il existe des méthodes de sauvegarde de la littérature traditionnelle parmi lesquelles nous proposons

- l'apprentissage de la langue maternelle en famille,
- l'envoi des enfants auprès des grands-parents pendant les vacances,
- le recyclage des adultes.

Quand à la dernière question qui demande par quel moyen la littérature orale peut contribuer au développement de notre continent, nous proposerons les moyens de sauvegarde par lesquels le conte influence la mentalité de l'élève et peut l'amener à créer, pour faire avancer l'Afrique. Ainsi, nous parlerons du développement mental et du développement matériel.

Pour mener à bien cette tâche, nous suivrons une démarche scientifique adaptée à la circonstance.

0.9 Méthode scientifique de rédaction

Nous avons choisi la méthode inductive pour conduire notre raisonnement. Elle consiste à partir du particulier au général, c'est-à-dire de chaque genre oral au développement de l'Afrique. Ce mode de raisonnement a déjà été défini un peu plus haut.

0.10 Résultats attendus

Au bout de cette recherche, nous voulons sauvegarder les traditions africaines que nous constatons être en déclin, et exploiter la richesse des contes pour développer l'Afrique, notre continent qui traîne le pas et rêve encore de son émergence.

Nous voulons aussi obtenir un citoyen africain enraciné dans sa culture et ouvert à celle des autres : un citoyen capable d'apporter son expérience pour contribuer au développement de l'Afrique. Quel sera la progression à nous accordée à ce travail ?

0.11 Plan à suivre

Au cours de notre analyse, nous évoluerons selon le plan suivant :

Chapitre 1 : De l'importance de la littérature orale.

Ce chapitre parlera des valeurs du conte. Nous donnerons d'abord la fonction éducative du conte répartie en fonctions : didactique, pédagogique et morale.

Par la suite, nous ressortirons les valeurs de certains éléments structuraux du conte telles que celles du mythe, du proverbe, du chant et la valeur narrative du conte.

Enfin, nous montrerons l'impact de la littérature orale dans la vie de l'élève : l'enracinement, l'ouverture et l'intégration.

Chapitre 2 : La sauvegarde de la littérature orale

Dans ce chapitre, nous suggérerons d'abord les méthodes traditionnelles de sauvegarde telles que l'apprentissage de la langue maternelle en famille ; l'envoi des enfants auprès des grands-parents pendant les vacances ; le recyclage des adultes dans les cours de chefferies, dans les tontines et l'initiation linguistique des citoyens aux comités de développement.

Par la suite, nous proposerons les procédés modernes de sauvetage comme l'écriture. À ce niveau, nous évoluerons ainsi qu'il suit : de l'oral à l'écrit, le problème de traduction, de l'écrit à l'oral. Ce sera une progression cyclique. Dans ce cheminement, une fiche de préparation de l'exposé oral sera proposée.

Nous étudierons de surcroît l'enseignement des langues maternelles à l'école dans le but de relever les manquements tels que la non couverture intégrale des langues et l'insuffisance du personnel enseignant. Enfin, nous examinerons le fonctionnement des centres de recherche pour la sauvegarde des traditions orales en vue de proposer leur multiplication et l'accès facile aux élèves.

Ce chapitre s'achèvera par l'apport des technologies de l'information et de la communication en littérature orale. C'est dire que nous montrerons comment les émissions télévisées et l'enseignement électronique peuvent sauvegarder l'orature.

Chapitre 3 : De la contribution de la littérature orale pour le développement de l'Afrique

Ici, nous aurons affaire de prime abord au développement mental : le culte du bon sens, le développement de la mémoire, la compétence à l'oral. Par la suite, nous parlerons du développement matériel : la production des livres, les productions artisanales, les productions théâtrales, cinématographiques et musicales. Il sera question pour nous de montrer qu'un apprenant consciencieux peut évoluer de la littérature orale au théâtre, au cinéma ou à la musique moderne. Nous terminerons ce chapitre par la notion de la liberté : la liberté de l'homme. Ceci parce que c'est l'homme libre qui pourrait accéder facilement au développement.

CHAPITRE 1 : DE L'IMPORTANCE DE LA LITTÉRATURE ORALE

INTRODUCTION

L'insertion de la littérature orale dans nos programmes scolaires n'est pas gratuite : c'est le résultat de longues recherches qui ont prouvé que l'homme ne doit pas se détacher de sa culture, suivre celle d'un autre et prétendre au développement. Elle est le socle de l'émergence, puisqu'elle est l'identité de l'homme africain. La réhabilitation de l'oralité nous permet d'exploiter scientifiquement notre patrimoine culturel traditionnel.

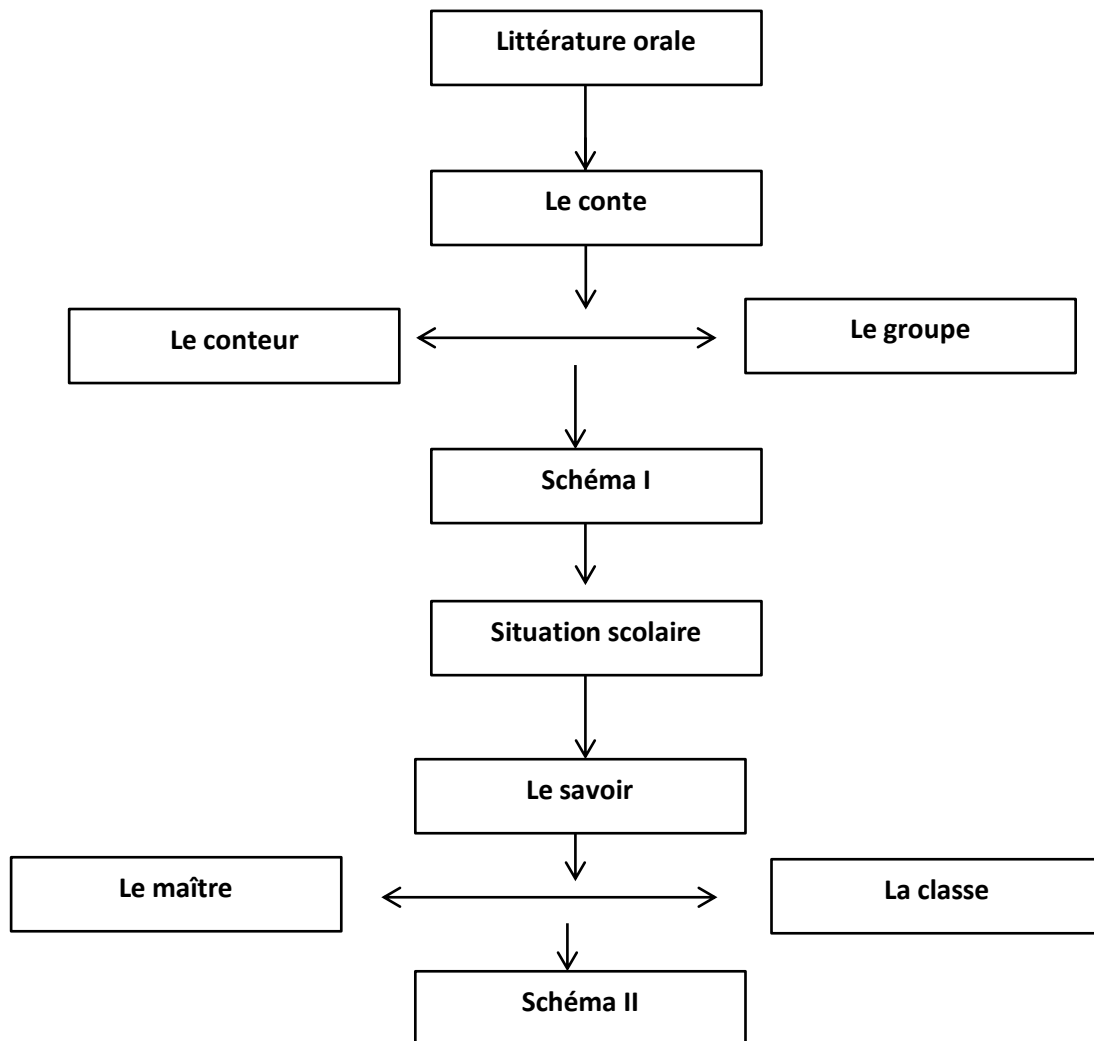
Le conte, comme les autres constituants de cette littérature, participe à l'éducation. Ce maillon clé de la littérature fait parler de lui, en ce sens qu'il initie, éduque, distrait. Le conte est plus particulièrement le miroir de la société. Il souligne les mentalités, révèle les croyances et valorise certaines conduites. Par sa forme brève, par ces procédés stylistiques et sa fonction éducative, le conte oral traditionnel participe à la formation de l'individu. La fonction éducative de ce genre littéraire devient ainsi plurielle, car elle peut être didactique, pédagogique ou morale. Nous étudierons ces composantes dans le conte « La Parole vaut contrat ». Toutefois, nous donnerons les valeurs d'autres éléments structuraux du conte.

1. LA FONCTION ÉDUCATIVE DANS LE CONTE « LA PAROLE VAUT CONTRAT »

Qu'est-ce que l'éducation ?

Selon Wiktionnaire, l'éducation est l'action d'élever, de former son enfant : un jeune homme, une jeune fille, de développer ses facultés intellectuelles et morales. C'est aussi le résultat de cette action. Elle peut aussi se comprendre comme étant l'action consciente ou inconsciente qui permet à l'homme de développer ses aptitudes physiques et intellectuelles, ses sentiments moraux, esthétiques et religieux dans le but de vivre dans et avec sa communauté. L'éducation ainsi définie, notre travail consiste à ressortir la fonction éducative dans notre texte comme une fonction indispensable à la formation et à l'intégration du jeune africain dans le monde du XXI^e siècle et à venir.

Pour y parvenir, il serait indispensable d'établir un rapport entre l'éducation non formelle (familiale) et celle formelle (scolaire). Nous nous inspirerons du modèle d'Emtcheu André (1985 :70) qui établit une similitude et une divergence de systèmes éducatifs en utilisant le schéma suivant :



Il s'agit de deux schémas (I et II) reliés en un seul. Le schéma I se réfère au système éducatif familial et le schéma II à celui scolaire.

Les deux se ressemblent en ce sens qu'en littérature orale, le conte est narré par le conteur en présence d'un groupe social et le savoir dispensé par un maître en situation classe. Seulement, l'environnement diffère en même temps que la pédagogie.

En famille, nous avons un texte oral dit par un barde auprès du feu et devant un public souvent hétérogène (de tout âge confondu) alors qu'en situation classe, les élèves sont classés

par ordre d'évolution ou en fonction de l'âge. Selon l'auteur, les deux systèmes convergent vers le même objectif qui est l'éducation de l'enfant.

En effet, l'éducation scolaire n'est que le prolongement de l'éducation familiale. Nous voyons dès lors la valeur de la littérature orale dans la vie scolaire d'un élève : elle peut faciliter la compréhension de tout texte, qu'il soit écrit ou oral. Parce que l'enfant est déjà habitué à capter les textes oraux, à les comprendre et à les restituer. Quelle est alors l'utilité de notre conte à l'école ? Il regorge de plusieurs fonctions parmi lesquelles la fonction éducative ci-dessus citée, elle-même subdivisée en fonctions didactique, pédagogique et morale.

1.1 La fonction didactique

Le barde ne conte pas au hasard de circonstances : il vise une cible bien déterminée avec un conte délibérément choisi. Notre texte présente une situation de signature d'un contrat entre un polygame de trois femmes et un revenant. Il s'adresse aux enfants qui peuvent déjà s'entendre avec d'autres membres de la société. Ils doivent être renseignés sur des faits sociaux tels que la chasse qui est matérialisée dans notre texte par son champ lexical (pièges ; gibier ; les bêtes mâles ; les femelles ; l'éléphant ; le butin ; la fosse). L'abondance de ce vocabulaire montre que le conteur renseigne l'enfant sur la chasse. Ce n'est pas un enseignement sans issue, il sait l'idéal de la société et choisit le texte qui répond à ses aspirations. On ne dit pas n'importe quelle histoire aux enfants, ils ont « droit à la culture » William Etékia Mbumua, (1974 :5). C'est une culture qu'il faut administrer aux nécessiteux au moment opportun. En plus des informations sur la chasse, l'extrait fait revivre à l'enfant l'histoire de la polygamie, une pratique qui régresse de nos jours. Nous le savons par son champ lexical (ses femmes ; la femme ; il envoya une autre ; ses femelles; la dernière). Ces mots rappellent le statut polygamique de certaines gens en société, et montre son poids dans les sociétés primitives : le polygame était un homme puissant « l'homme alla se reposer et s'allongea sur son siège de maître » ; « va me chercher ma pipe ». Ces indices montrent que l'homme était vénéré comme un seigneur. C'est une pratique désuète de nos jours. « La pipe » évoquée ici est un symbole de zèle d'antan, puisque le fumeur se distinguait des autres non seulement avec la potentialité de fumer, mais aussi par la marque de pipe qu'il possédait. Cette pratique s'est substituée de nos jours par la consommation de la cigarette et de cigares. Celle-ci rappelle à l'enfant que fumer ne nait pas d'aujourd'hui, c'est une vieille pratique.

Parlant du contrat, qui est l'entente entre deux ou plusieurs personnes sur un sujet donné, c'est un acte social qui trouve son fondement depuis « la nuit des temps » expression

populaire. Le texte attire l'attention de son auditoire sur le fait que chacun doit être responsable de ses actes. Avant d'avancer toute parole, on est capable de l'assumer en toutes circonstances sans aucun regret : l'homme n'a goûté que du fruit de son travail. Ce contrat frise l'idéologie de Jean Jacques Rousseau dans sa déclaration suivante : « Je tacherai d'allier toujours, dans cette recherche ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la juste et l'utilité ne se retrouvent point divisées » [https : //fr.m.wikipedia. o.](https://fr.m.wikipedia.org) L'auteur vise ici l'intérêt commun et non égoïste comme sollicité par notre chasseur qui ose en signant un pacte avec un fantôme, dans la quête de la facilité.

Si nous tenons compte du fait que la didactique et la pédagogie ne se distinguent que pour mieux se compléter (la première étant l'enseignement et la seconde la méthode d'enseignement), il serait évident que l'enseignement que l'élève reçoit modifie son comportement, le modèle comme le ferait le pédagogue, d'où la fonction pédagogique de notre conte.

1.2 La fonction pédagogique

Comme science de l'éducation, la pédagogie a pour objet la recherche des meilleurs procédés permettant de bien élever physiquement, intellectuellement et moralement les enfants.

L'enseignement d'un conte, loin d'être une histoire qu'on raconte, est une formation de l'enfant. Le contenu latent (le non dit) de ce texte, de par la progression descendante du récit en matière conjugale et de sa chute (la dépossession de l'homme de ses épouses), montre qu'il y a des normes pour la signature d'un contrat que ce dernier n'a pas respecté. Nous nous posons d'ailleurs la question de savoir comment un homme peut parvenir à signer un contrat de chasse avec un fantôme.

À partir du moment où le support écrit n'existait pas dans les sociétés traditionnelles africaines, il était difficile de produire oralement un seul texte contenant tous les interdits sociaux. Même si on le faisait sans une histoire extraordinaire pour permettre leur mémorisation, leur rétention devrait être éphémère. Le maître conteur prend tout son temps pour former ses poulains. Chaque veillée avait sa spécificité liée à un programme bien déterminé. À la sortie de l'histoire de « La Parole vaut contrat », l'enfant serait nanti de plusieurs expériences.

- Il a désormais l'expérience de la chasse. Il sait qu'avec les pièges, on arrête les animaux de tous genres (mâles et femelles). Cependant, il est difficile de déterminer le genre de gibier qu'on pourra attraper. C'est dire déjà qu'il serait fallacieux de penser qu'un chasseur attrapera telle qualité de proie de tel genre. Dès lors, l'enfant apprend la patience et tait l'orgueil. Il a aussi la technique des pièges : creuser des fosses dans lesquelles les gibiers tomberont.
- Il apprend à signer un contrat en société et choisit de lui-même ceux avec qui le faire. Le conteur n'est pas un simple facteur. Il explique le texte de manière à le rendre accessible à tous. Les explications minutieuses de ce dernier permettent d'atteindre l'étude de la langue utilisée à cet effet. À la fin de la manipulation du texte, le guide demande la leçon de morale que chacun a retenue pour s'assurer qu'il s'est fait comprendre. Il s'exprime en ces termes : « Quelle leçon de morale reprenez-vous de ce conte? ».

1.3 La fonction morale

La morale est la leçon que l'on tire d'une histoire pour notre gouverne. L'un des objectifs principaux de la narration d'un texte oral est la moralisation des jeunes. Ils doivent être capables de ressortir la règle de bienséance qui ménagera leur conduite au sein de la société. C'est ainsi que notre texte support peut révéler plusieurs normes sociales qu'il convient de répertorier :

- La première est le titre du texte : « La Parole vaut contrat ». il est hors de question que vous refusiez de répondre au moment opportun de vos déclarations. Ce que vous dites peut vous condamner ou vous sauver selon le résultat qu'il apporte.
- La deuxième est qu'il faut savoir choisir celui ou ceux avec qui vous vous entendez sur certains principes. La fin de la chasse commune a déstabilisé le foyer de l'homme parce qu'il n'a pas compris que le revenant est un supra homme capable de le téléguider. Pour lui, les gibiers femelles qu'il guettait n'étaient autre chose que les épouses de ce monsieur qu'il avait longtemps sollicité et n'attendait qu'un moment pareil pour se les accaparer. L'occasion était idoine et si ce dernier n'était pas un paresseux, il n'accepterait pas ce pari pour se retrouver célibataire. L'un des facteurs de son égarement peut être la drogue, due à la consommation effrénée du tabac : « il laissa aller sa main dans sa poche pour y prendre sa pipe et en tirer deux ou trois bouffées pour se détendre ».

- La troisième leçon stipule qu'il faut éviter de se droguer avant de prendre des engagements. Si notre homme n'avait pas consommé du tabac, il se serait peut être rendu compte du fait qu'il collaborait avec un esprit. « Le tabac nuit gravement à la santé du fumeur et celle de son entourage ». Message du Ministère de la santé Publique du Cameroun. Nous devons maintenir notre pureté d'esprit en refusant de nous doper. À son état normal, l'homme se poserait la question de savoir pourquoi sa première femme qui est partie chercher la pipe n'est pas rentrée.
- La quatrième leçon voudrait qu'il n'y ait pas d'effet sans cause. Il faut toujours se demander pourquoi il y a eu telle chose plutôt que telle autre pour s'enquérir de certaines réalités. Si le polygame s'inquiétait par rapport au non retour de sa femme, il aurait limité la catastrophe. Mais ébloui par le matériel et l'addiction au tabac, il perdit la raison.

La fonction éducative, bien qu'étant le maillon principal de l'idéologie du conte, il serait souhaitable que nous explorions les autres éléments structuraux du conte. L'analyse de notre texte ne pouvant être exhaustive, nous explorons les atouts des autres modes d'expression orale.

2. DE L'IMPORTANCE D'AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DU CONTE

Le mot conte remplit plusieurs fonctions selon sa désignation. C'est pour cela qu'il faut tenir compte des particularités linguistiques et culturelles d'origine. Il s'agit de montrer ce que recouvre chacun des mots en fonction de la culture d'où émane le texte. Dans la langue nguiemboon parlée dans le Bamboutos (région de l'Ouest-Cameroun), le mot « pukuop » désigne en même temps le mythe, la légende, l'épopée.

Georges Mounin (1963 :63) affirme que « pour traduire une langue, il faut remplir deux conditions : étudier la langue étrangère, étudier systématiquement l'ethnologie de la communauté dont cette langue est l'expression ».

Dans le même sillage, Jean Cauvin (1980 :5) fait remarquer qu'

« il peut se trouver que le mot « conte » ne recouvre pas partout les mêmes réalités et les mêmes différents mots africains traduits en français par « contes » ne sont pas nécessairement « les contes » au sens français du terme. Pour essayer de cerner de plus près la réalité exacte que telle société orale appelle « conte » dans sa langue, il faut situer cette réalité parmi les autres manifestations de la tradition orale ».

Chez les Apindji, le mot « Nkana » désigne le conte, la légende, le proverbe, cela est aussi vrai pour les Myènè avec le mot « Nkogo » : proverbe, dicton, maxime. Chez les Punu, le mot « Tsavu » signifie approximativement en français « conte ». Ce même mot désigne en même temps la devinette. Pour ces différents peuples du Gabon, il n'existe pas de termes précis pour exprimer la légende ou le mythe. Il ressort dès lors de la polysémie (plusieurs sens) de ce mot conte qu'il peut contenir certains éléments tels que le mythe, le proverbe ou le chant ayant des valeurs considérables.

2.1 De la valeur du mythe dans le conte

Selon que le conte signifie mythe ou qu'il contient le mythe (intertextualité), il peut avoir une fonction mythologique. Notre conte « La Parole vaut contrat » évoque le mythe du revenant, un être humain qui revient à la vie après sa mort. Ce mythe apparente celui de Jésus Christ qui se retrouve parmi ses disciples trois jours après sa mort. L'élève qui détecte le mythe fondateur d'un conte ne tardera pas à le comprendre.

Dans la littérature orale, il existe de nombreux récits mythiques qui mettent en relief les croyances et la vision du monde des peuples concernés. Pour le souci de son avancement, un peuple ne devrait pas se détacher de sa cosmogonie. Voici d'ailleurs le mythe de la création fang :

« Ensuite, Dieu créa les hommes. Cette création, nul ne peut l'expliquer : c'est ce que nous appelons un mystère. Dieu, tout seul, sans compagnon, sans femme, sans enfant ; sans mère, sans père, sans commencement ni fin, nous ne pouvons le comprendre. La question est : comment créa-t-il l'homme ? Il le créa avec la terre. Il prit la terre et créa l'homme avec, c'est là son origine. Il lui donna d'abord une forme de lézard, puis au bout de cinq jours, il mit ce lézard dans une marmite d'eau... il le mit dans l'eau de la marmite et l'y laissa sept jours. Le huitième jour, il alla voir et cria d'une voix forte : « Sors ! » L'être sorti : c'était l'homme. Tombant à genoux, il s'écria : « Merci ! » Dieu lui demanda : « D'où viens-tu ? » L'homme répondit : « Père je n'en sais rien, j'étais dans l'eau et je ne sais comment je me retrouve ici ». Dieu lui recommanda : « Va ! », et l'homme dit « Où irais-je ? » Et Dieu répéta : « Ne sais-tu pas d'où tu viens ? Va ! » Puis il ajouta : « Ne me connais-tu pas ? » L'homme répondit : « Je ne te connais pas ». Alors Dieu dit : « C'est moi qui t'ai créé ». Et l'homme s'écria : « merci, merci, merci ! ». Pierre –Claver Nang Eyi Obiang (1991 :33).

Ce mythe renseigne l'élève sur la première fois, le point de départ de sa communauté : ses ancêtres ont été créés par Dieu. C'est pour cela que dans le Mvet qui est originaire des pays bulu, fang et bété du Cameroun, du Gabon et de la Guinée équatoriale, les hommes sont considérés comme étant des « fils de Dieu », « des venus des cieux » Eno Belinga (1978 :33-35-36).

Il ressort de cette analyse que le mythe, enchâssé dans un conte, peut lui apporter une nouvelle fonction, celle mythologique. Qu'en est-il du proverbe ?

2.2 De la valeur du proverbe dans le conte

Placé au début ou à la fin d'un conte, le proverbe a une fonction moralisatrice. Dans le conte « La Parole vaut contrat », nous constatons que le titre est un proverbe qui renseigne le lecteur sur la valeur de la parole et par dessus tout sur le risque que l'on court en avançant les paroles au hasard de circonstance. Ce même texte est repris à la fin du conte, d'où une insistance de l'auteur.

Dans une société donnée, le proverbe répond à un certain goût de ceux qui le prononcent et l'ont institué. Il est également le résultat d'un long travail littéraire, pensé et réfléchi. Plus profondément, il est avant tout pragmatique : il sert à celui qui l'énonce de conseiller et de redresser l'esprit qui s'égare. Le proverbe est donc, en soi, éthique. Par exemple, ce proverbe bamiléké adressé à des jeunes : « wute bumoh me wutoh » C'est-à-dire respecte-toi et on te respectera.

L'utilisation de ce court texte n'est pas un acte gratuit, il n'est non plus un exercice réservé à celui qui en est doué, mais une institution sociale.

Toutes les langues du Cameroun en possèdent un ensemble varié, traduisant et reflétant à la fois la culture locale et une certaine conception du monde.

Le proverbe est abondamment utilisé au cours des débats entre les membres d'une communauté. C'est un genre universel à forme figée. Il traduit et reflète une certaine conception du monde, de la société qui l'emploie. On le prononce avec respect parce qu'il est une œuvre des ancêtres, doté d'une morale utile à l'éducation des hommes. On prend soin de le reproduire avec fidélité. C'est ainsi que chez les Bamilékés on dit avant de le citer : « me ta pək la je » : (Nos parents ont dit). Le matériau utilisé dans le proverbe porte une forte coloration locale qui nous permet de situer spécialement son groupe social utilisateur de tel proverbe. Voici quelques proverbes bamilékés :

da da mechiŋ pah kia

- Petit à petit l'oiseau fait son nid

tã bum gap te fah tsã oh

- Le vendeur d'œufs ne cherche pas de palabres

liə miŋ gniŋ pah wu

- Traite l'enfant d'autrui au même titre que le tien.

Nous constatons dès lors que le proverbe n'est pas gratuit dans une langue : il est indispensable pour la formation du citoyen au même titre le chant.

2.3 De la valeur du chant dans le conte

Il existe plusieurs types de chants répertoriés dans les contes. Nous avons entre autres les berceuses, les chants funèbres ou guerriers.

Dans le conte « L'enfant et le tambour », nous avons une chanson épique entonnée par l'orphelin de son retour du village des fantômes. Ce chant marque non seulement la victoire de l'enfant sur son père, mais aussi sur toutes les épreuves difficiles qu'il a endurées. Voici son contenu :

<i>Solo</i>	:	<i>Liboy li nkundung</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>Père, je suis de retour</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>Grand-mère, je suis de retour,</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>La banane du crocodile du ruisseau</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>C'est moi qui la cueillis</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>les lionceaux de la caverne</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>C'est encore moi qui les capturai</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>Mon père m'avait dit :</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>« Va me chercher Liboy li nkundung chez les fantômes »</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>Je l'ai cherché et vu,</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>Je l'ai pris et le ramène</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>Liboy li nkundung</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>
<i>Solo</i>	:	<i>Liboy li nkundung</i>
<i>Chœur</i>	:	<i>kung-kundung-kundung</i>

Charles Binam Bikoï et Emmanuel Soundjock, op.cit. pp.39-40

L'analyse de ce chant montre que nous ne sommes pas très loin d'une épopée. Il devient de ce fait un indice de variation de genres.

La berceuse est un chant doux, conçu pour calmer un enfant qui pleure. Sa mélodie l'endort et ses paroles l'édifient. C'est une première forme de l'éducation de celui-ci. L'enfant revêt une importance capitale dans les sociétés africaines en général. Il est toujours le bienvenu au sein d'une famille et le chant y trouve son compte. La joie de la mère se manifeste dans de nombreuses berceuses souvent improvisées.

Dans chaque groupe linguistique, il existe un répertoire de berceuses, avec des airs et des paroles que les mères ou d'autres personnes habiletés à garder l'enfant en leur absence débitent aussitôt que celui-ci se met à pleurer. Dans ces berceuses, on peut évoquer le portrait de l'ancêtre qu'on présente comme un repère quand il s'agit d'un petit garçon en chantant ses exploits ou la grand-mère quand il s'agit d'une petite fille.

Parvenu à ce niveau d'analyse des avantages du chant en littérature orale, nous constatons que les textes oraux sont indispensables dans la formation de l'homme tant en famille qu'à l'école. Est-ce à dire que tout ce qui relève de la communication non verbale en oralité n'a pas d'importance dans la formation scolaire d'un apprenant ? Nous pensons que non.

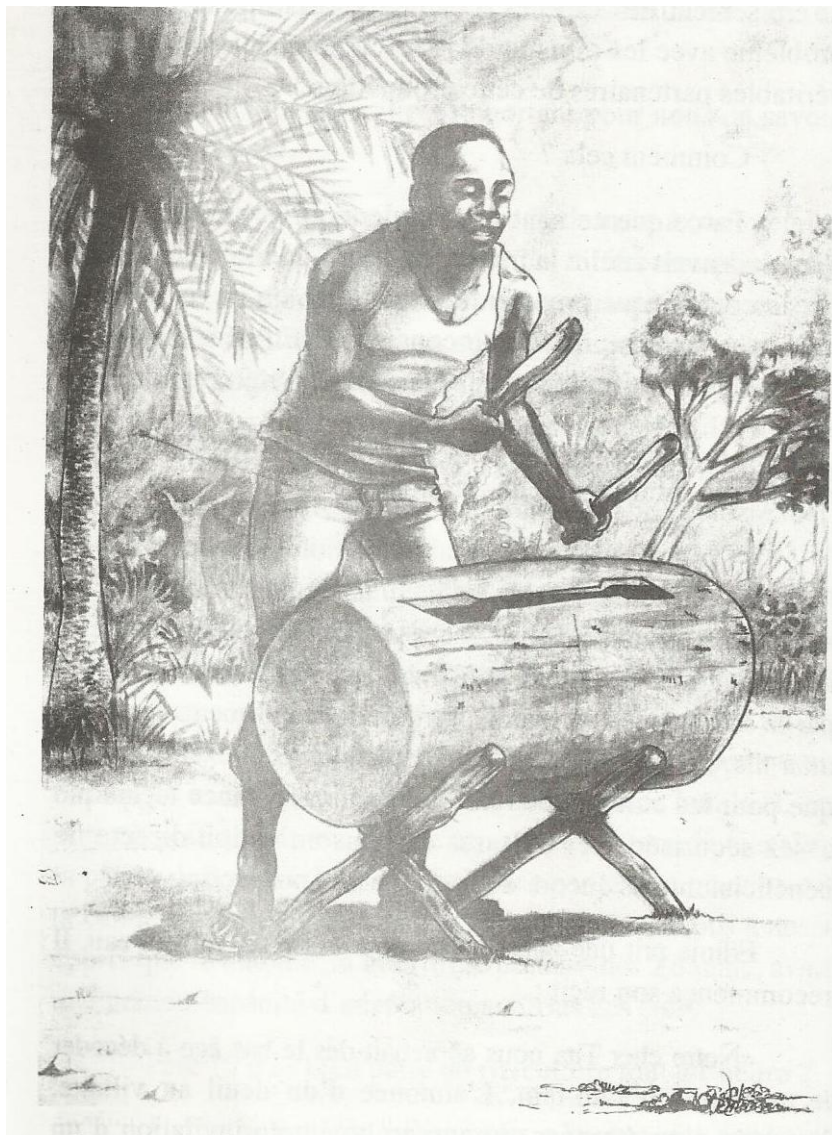
2.4 De la valeur du tambour dans le conte

Le tambour a une fonction de communication qui est matérialisée deux fois dans le conte « L'enfant et le tambour » l'un des corpus que nous avons choisi pour notre recherche. Les auteurs Charles Binam Bikoï et Emmanuel Soundjock (1984 :36) affirment : « et tirant son tambour d'appel, il fit accourir la population féminine de son village : depuis les toutes petites filles jusqu'aux vieilles complètement édentées ». Sous la même veine, ils déclarent : « c'est ainsi que, la nuit, le petit rat vint et laissa tomber une noix de palme sur un tambour (qui raisonna) « Kundung Kundung, Kundung »... le jeune homme sut (par là) qu'il [le gardien] s'était abandonné au sommeil ». Idem, pp.38-39.

Le tambour est un objet d'art fait de tronc d'arbre creusé et ouvert à l'extérieur ou couvert d'une membrane de peau d'animal. Il peut être battu des mains d'homme ou de bâtons selon son genre. Le message peut aller plus loin au-delà de la portée de l'instrument grâce au système de relais. Seule la limite de l'intercompréhension peut freiner ou stopper la progression de la communication. « Dans le message émis, on peut relever les proverbes, les devises individuelles ou claniques et surtout des noms amplifiés, dits parfois noms des tambours. Ils transmettent aussi des textes panégyriques ; des chants de guerre, des deuils,

des prières, des généalogies ». Clémentine Faïk-Nzuzi Madiya (1985 :29). Le langage ainsi télécommuniqué possède ses codes qui seront décryptés par les récepteurs, de peur de devenir insignifiants. Un message ne se comprend que si l'émetteur et le récepteur partagent le même code.

Cette technique de communication bénéficie d'un certain privilège : les moments de la journée indiqués à sa pratique sont les premières heures de la journée et celles tardives de la soirée. L'air frais permet une meilleure circulation du son. La position choisie peut aussi faciliter le transport. Ainsi, les cours d'eaux et les collines sont sollicités. Cette image en est une illustration.



**Dessin N°12 : Une communication à travers le tam-tam
Jeanne Marie Rosette Abou'ou, (2014 :66).**

Elle montre Nkulu informant son frère Ojo du danger qui l'attend au village. En effet, ce dernier bat le tam-tam pour lui dire que les percepteurs d'impôts veulent l'amener pour ne s'être pas acquitté de ce devoir civique.

L'élève a besoin d'utiliser tout ce matériel car il peut soit se retrouver dans l'obligation d'en faire usage ou de l'écouter, d'interpréter leur signification pour se sauver ou aider autrui en danger. Qu'en est-il des gestes qui accompagnent souvent l'exposé oral ?

2.5 De la valeur des gestes dans l'expression du conte

« La kinésique est l'étude du corps humain en mouvement. C'est aussi l'étude des gestes et des mimiques utilisés comme signes de communication, soit en eux-mêmes, soit comme accompagnement du langage parlé » <http://fr.wikipedia.org/wiki/mythologie>.

« L'entrée par les situations de vie ». Louis Bapes Bapes (2014 :2) en approche par les compétences aide l'enfant à résoudre les problèmes liés à la communication verbale, non verbale et même paraverbale qu'il rencontre en société.

Le corps fait passer un message aussi efficace que les mots que l'on prononce. De plus, les interlocuteurs réagissent inconsciemment aux messages non verbaux mutuels. Ils ne se rendent pas compte qu'ils communiquent de nombreuses informations à leur insu. Un désaccord peut survenir entre deux interlocuteurs alors que le message verbal ne souffre d'aucune anomalie. La communication non verbale ajoute une dimension supplémentaire au message, parfois en contradiction avec celui-ci.

Le geste accompagne l'expression et l'édifie : le professeur qui dispense un cours, peut par inadvertance communiquer certaines réponses aux questions qu'il vient de poser même sans le savoir, par des gestes corporels. Ainsi, l'apprenant fûté, nanti de l'expérience gestuelle acquise de la littérature orale (du conteur ou du Mbomomvet) pourra s'accaparer de ces informations en fuite. Un seul geste du professeur suffit pour qu'un élève attentif sache qu'il est furieux, content, ou même peut lui rappeler tout un chapitre de cours.

En plus, des recherches restent à faire sur certains faits en Afrique : comment expliquer le fait que le mimosé, une plante de chez nous, se referme au commandement de l'homme ?

L'étude du geste ayant montré son importance en oralité, nous nous demandons si la fonction narrative est moins utile pour un élève.

2.6 De la fonction narrative du conte

Le conte est un récit fictif qui raconte une histoire. L'élève qui est habitué à conter en famille éprouve moins de difficultés en narration à l'école puisque le schéma narratif reste le même.

En effet, le conte « La Parole vaut contrat » est descendant et suit le schéma narratif.

La situation initiale présente un polygame, chasseur de profession, qui tend ses pièges le long du sentier.

Le nœud est caractérisé par sa rencontre avec le revenant, un personnage douteux avec qui il signe un contrat de chasse : le gibier mâle pris dans la fosse appartiendra à l'homme et le gibier femelle au revenant.

Les péripéties montrent les prises du gibier mâle qui appartient à l'homme selon le contrat et du gibier femelle (les femmes) qui revient au revenant.

Le dénouement est la séparation des deux signataires du contrat (l'homme et le revenant).

La situation finale montre l'homme esseulé, dans un état de manque : il est dépossédé de ses femmes.

Quant aux temps de narration, nous avons la présence du passé simple de l'indicatif dominant (20 occurrences environ) : « arriva, devinrent, trouvèrent, s'affola, refusa, prirent... » ; de l'imparfait de l'indicatif (5 occurrences environ) : « stipulait, répliquait, dépeçais, attendait, trouvait » ; le passé simple de l'indicatif et l'imparfait de l'indicatif sont les temps de narration. Le passé simple indique les actions achevées alors que l'imparfait présente les actions inachevées.

En ce qui concerne les personnages, ils sont repartis en trois groupes :

- les êtres humains : l'homme, ses femmes et le revenant
- les animaux : les gibiers mâles et l'éléphant.
- l'objet : la pipe

Ces personnages entretiennent des rapports amicaux (l'homme et ses femmes ; l'homme et sa pipe, l'homme et le revenant au début du contrat) et conflictuels (l'homme et les gibiers, l'homme et le revenant à la fin du contrat).

L'action se déroule à plusieurs endroits : en forêt, dans la fosse ou en famille.

Il ressort dès lors de notre analyse que la plupart des éléments constitutifs de la littérature traditionnelle sont édifiants pour l'élève tant en famille qu'à l'école.

3. DE L'IMPACT DE LA LITTÉRATURE ORALE DANS LA VIE DE L'ÉLÈVE

Les avantages qu'offre l'oralité à l'élève lui sont utiles à plusieurs niveaux : l'enracinement, l'ouverture et l'intégration sociale.

3.1 L'enracinement

Notre littérature est abondante et diversifiée. Sa connaissance aide l'élève à se fixer profondément dans sa culture car elle renferme la pédagogie, la psychologie, la sociologie, la philosophie, la religion, la spiritualité, la métaphysique, la politique etc. Les langues africaines sont vivantes. Celui qui fait de la littérature en Afrique est en même temps musicien, danseur, acteur de théâtre, orateur, philosophe.

Il est vrai que cet enracinement se fait avec le concours de la langue occidentale que nous avons hérité. Mais le mieux serait de créer une symbiose entre les langues que nous utilisons, en privilégiant celles locales. Ne pensons pas intégralement en langues européennes, nous ne sommes pas des Européens. Aujourd'hui, quelque chose nous échappe. Cette chose, c'est justement la profondeur de nos langues, leur variété, leur richesse.

Évitons de devenir Samba Diallo. Cheikh Hamidou Kane, (1961 :13). Ce héros de *L'Aventure ambiguë* qui ne parvient pas à concilier les valeurs traditionnelles d'avec celles modernes. Il finit d'ailleurs par perdre son identité, motif de son assassinat par le Fou. Une nation ne saurait se développer avec la culture de l'autre. Le problème du développement de l'Afrique est lié à la langue qu'elle parle. Nous avons le problème de langue en Afrique. Une langue coloniale ne nous permet pas de nous approprier la science, d'où le problème de retour aux sources pour décoller. « Les Diallobé pensaient que nul ne peut être digne que dans sa propre tradition, une dignité d'emprunt n'étant pas convenable ». Cheik Hamidou Kane (1996 :9). C'est dire que la grandeur et l'émergence de l'homme dépendent de sa culture et non de celle de l'autre. Apprendre et intégrer la tradition d'autrui serait une chimère, quand on

sait ce que vaut l'apprentissage. Lorsqu'on s'est imprégné la matière d'une culture, on peut se targuer de la posséder et se dire aborigène. À partir de ce moment, la quête d'autres connaissances est permise, dans le but de complétion des siennes. C'est à ce stade que l'on devient le type d'homme que vise l'État camerounais : « Il s'agit en somme de former un jeune camerounais pétri des valeurs universelles, fortement imprégné des valeurs socioculturelles de son pays, mais aussi apte à s'ouvrir au monde extérieur et s'y insérer harmonieusement ». Robert Mbella Mbappe (1994 :2). L'État vante ici l'appréhension des valeurs universelles : l'enracinement du citoyen dans sa propre culture et son ouverture aux autres. Mais que signifie s'ouvrir au monde extérieur.

3.2 L'ouverture

L'ouverture est le fait d'accepter l'autre, de l'étudier pour se compléter, de briser les barrières ou les frontières qui étaient fermées entre les peuples. C'est aussi le fait d'aller vers l'autre pour échanger avec lui. Pour ce faire, il faut lui tendre la main, donner pour prétendre recevoir, car le monde est désormais uni : c'est un rendez-vous planétaire où personne ne doit y arriver la bourse vide. Nous devons être conscients de nos actes. Kwame Nkrumah (1965 :20) corrobore pour élaborer un système idéologique original, destiné à éveiller la conscience des africains, en vue de hâter la révolution de l'Afrique toute entière : il invente le « consciencisme » qui est « L'ensemble des termes intellectuels, de l'organisation des forces qui permettront à la société africaine d'assimiler les éléments occidentaux, musulmans et euro-chrétiens présents en Afrique et de les transformer de façon qu'ils s'insèrent dans la personnalité africaine ».

Pour évoluer, il serait nécessaire de taire les conflits d'antan qui ont agité et agitent encore l'Afrique, afin de tirer profit de la différence, de la diversité culturelle. Ceci permettra à l'Africain de se frayer un projet autonome de développement, susceptible de faire avancer l'Afrique.

Notre analyse nous montre que l'élève ne doit pas se limiter à l'enracinement dans sa culture, il a besoin de celle des autres pour se compléter et s'épanouir. D'où l'esprit d'ouverture. Et pour quoi faire ? Pour une bonne intégration sociale.

3.3 L'intégration

L'intégration est le fait d'intégrer ou de s'intégrer de façon à ne faire qu'une seule unité. C'est aussi le fait de se faire une place dans la société, pour en devenir un membre à part entière. Pour réussir à intégrer une société, il faut être éduqué. L'éducation valorise la

cohésion du groupe et chacun sait désormais quel rôle il y joue. Elle tend à apprendre à chacun à se situer par rapport au groupe, à en respecter les règles et les valeurs, en un mot, à se conformer à la tâche à lui assignée. Ce n'est pas le bien être individuel qui est valorisé mais la sécurité dans la perpétuité du groupe.

L'élève n'est pas encouragé à développer son moi, mais l'identité du groupe, l'esprit collectif, le sens des responsabilités envers les autres. La compétition n'est pas découragée, mais doit s'exercer dans l'intérêt du groupe.

Elle cherche à faire de l'individu un membre intégré et accepté par le groupe, en participant activement aux activités et à la vie du groupe. L'individu s'y intègre socialement et culturellement. L'intégration sociale lui permet de reconnaître le groupe comme sien et d'être reconnu par lui. Il s'intègre dans son environnement social qui à son tour l'accepte en l'intégrant parmi ses membres. L'intégration culturelle fait de la personnalité un modèle, un échantillon qui est l'expression d'une manière de vivre, de penser et d'être propre aux membres du groupe.

Le principe d'intégration sociale ci-dessus analysé serait opérationnel dans toutes les sociétés, puisque la morale est universelle : elle n'est pas l'apanage de qui que ce soit. Elle est valide tant en Afrique que partout ailleurs.

CONCLUSION

Il était question pour nous dans ce premier chapitre de donner les avantages que nous procure la littérature orale et de dire à quoi elle serait utile à un élève au XXI^e siècle. Pour rendre notre tâche scientifique, nous avons de prime abord analysé le conte « La Parole vaut contrat », travail au cours duquel nous avons ressorti les fonctions didactique, pédagogique et morale du texte qui rentrent dans le processus éducatif de l'élève. Par la suite, nous avons examiné les valeurs d'autres éléments du conte dans le même but, avant de montrer que tous les atouts que produit cette discipline contribuent à l'enracinement, à l'ouverture et à l'intégration sociale du jeune africain. Il s'avère cependant que cette littérature traditionnelle est rivalisée par la modernité et perd progressivement sa valeur, il serait souhaitable que nous la sauvegardions. Nous pouvons la revaloriser et la sauvegarder, pour garder notre identité et construire notre marche autonome vers le développement. Cependant, une question nous brûle les lèvres : comment la sauvegarder ?

CHAPITRE 2 : LA SAUVEGARDE DE LA LITTÉRATURE ORALE

INTRODUCTION

Le danger plane à l'horizon en ce qui concerne la littérature orale. Elle décline et si rien n'est fait pour la sauvegarder, elle pourrait disparaître dans l'avenir. Une génération passe, une autre la suit et la chaîne progresse, laissant les empreintes dans ce chef-d'œuvre traditionnel. Nous sommes les successeurs de nos parents, une nouvelle génération. Pour mieux profiter de l'héritage qu'ils nous laissent, nous avons le devoir et un grand intérêt à connaître notre histoire à partir de celle de nos ancêtres. Cette histoire se trouve dans l'oralité et il convient d'aller s'y ressourcer, et non pas toujours de la chercher dans les livres comme tel est le cas de nos jours.

La colonisation nous a plutôt déroutés : elle est venue dénigrer nos langues, les a démythifiées, écartées, et a prétendu les avoir définitivement enterrées.

Cependant, elles sont demeurées elles-mêmes, elles sont vivantes. Réhabilitons-les, elles ont quelque chose de particulier que les autres n'ont pas, ou du moins que l'écrit n'a pas.

Nous avons appris le français, l'anglais et autres langues occidentales qui ne sont pas du tout les nôtres. Elles n'ont d'ailleurs pas de grands rapports communs avec ces dernières. Elles sont figées parce qu'étant écrites. Pourtant, la majorité d'entre nous ne connaît très bien que le français, qu'ils n'arrivent plus à savoir les nuances entre les langues. À partir du moment où cette littérature détient l'essence de la vie de l'Africain, plusieurs chercheurs ont déjà proposé des moyens de sa pérennisation et nous abondons dans le même sens dans ce travail, pour la préserver de toute disparition, afin de profiter de ses ressources. En effet, que pouvons-nous ajouter à l'enseignement des langues maternelles à l'école préconisée par l'État camerounais, à l'écrit et aux activités audiovisuelles préexistants ? Nous proposerons quelques méthodes susceptibles de la protéger. Toutefois, nous suggérons des manquements dont souffrent certaines pratiques. Notre tâche s'articulera autour de deux points essentiels : les méthodes traditionnelles et les méthodes modernes.

4. LES MÉTHODES TRADITIONNELLES

Maintenir la littérature orale en vie suppose trouver des possibilités pouvant donner goût à son fonctionnement, à son dynamisme, aux recherches y afférent. C'est ainsi que dans

le cadre de l'éducation non formelle, nous parlerons de l'apprentissage de la langue maternelle en famille, de l'envoi des enfants auprès des grands-parents pendant les vacances, du recyclage mensuel des adultes dans les cours de chefferies et dans les tontines et de l'initiation linguistique des citoyens aux comités de développement.

4.1 L'apprentissage de la langue maternelle en famille

La famille, nous l'avons déjà dit, est la première instance éducative de l'enfant. Elle le reçoit à son jeune âge et se doit de l'entretenir et de lui inculquer des valeurs culturelles de son milieu de vie. L'enfant y apprend l'organisation socio-politique et culturelle de son groupe d'appartenance. Cette éducation initie l'enfant au système de parenté et à la solidarité considérés comme valeur intrinsèque de la communauté. Elle met aussi l'accent sur l'initiation à un métier car elle contribue à développer aussi des aptitudes qui feront de lui un être habilité à subvenir plus tard à ses besoins élémentaires. L'éducation traditionnelle met à contribution tous les adultes et s'appuie sur des rites initiatiques. Elle est permanente et graduelle parce qu'elle est intégrée à la vie quotidienne. Elle est fondée sur l'expérience vécue par les aînés sociaux : ils entraînent leurs cadets à observer et à dire ce qu'ils ont vu, à restituer à leur manière et sous leur supervision les contes et autres récits qu'ils ont entendus, racontés à partir des objets qu'ils voient et à faire des opérations d'addition, de soustraction, de division ou de multiplication pratiques.

Toute cette expérience linguistique, réussie, forme le socle des connaissances mémorisées, qui suivent l'apprenant. Par voie de conséquence, il lui est difficile de s'en débarrasser. Il ne pourra que les augmenter au cours de son épanouissement scolaire et social. Dès lors, nous aurons un citoyen nanti de savoirs bien organisés, ayant « la tête bien faite » Lagarde et Michard, (1969 :44) que réclamait déjà Montaigne au XVIe. Il est désormais le témoin et détenteur d'une histoire dont il sera lui-même capable de transmettre à sa famille au moment propice et le cycle perdurera.

Considérons à présent que nous avons un chef de famille dépourvu de cet atout et que nous voulons le restaurer dans sa demeure. Quelle technique utiliserons-nous pour l'éduquer traditionnellement ?

4.2 L'envoi des enfants auprès des grands-parents en vacances.

Lorsqu'un parent n'a pas de substance éducative traditionnelle pour encadrer sa progéniture, il peut envoyer ses enfants auprès des siens pendant les vacances ou les congés, dans le souci de les mettre en contact direct avec les réalités locales.

Les grands-parents aiment encadrer leurs petits fils parce que leurs propres enfants ont grandi et sont partis se chercher ailleurs. Une fois au village, cette nouvelle génération est accueillie comme des petits dieux. Grand-mère les protège au maximum, elle les écoute et évite d'instaurer un climat de haine entre eux. En sa qualité d'experte en littérature orale, elle sélectionne de bons contes et de jeux alléchants qu'elle récite pour gagner leur confiance. Elle veille à ce que sa descendance s'imprègne la culture locale en prenant soin de leur administrer une initiation progressive. Elle sait que l'un des mobiles de la visite c'est la découverte du monde traditionnel avec toutes ses réalités. C'est ainsi qu'elle nomme toute chose en langue maternelle par le biais d'une pédagogie directive (nommer en présentant ou en montrant l'objet désigné). Ces objets ne sont pas choisis au hasard, ce sont des morceaux de canne à sucre, des mangues, des avocats, des ananas qu'ils consomment par la suite.

Voici une expérience extraite du net : « Au mois de Juin, les élèves du primaire des pays francophones ont rangés leur cahiers et leurs livres pour trois mois de vacances. Cette période en Afrique de l'ouest est à la fois celle des récoltes et aussi l'occasion pour les jeunes couples, d'envoyer les enfants chez les grands-parents pour se ressourcer au village, y pratiquer la langue maternelle et s'imprégner leurs cultures locales... ». [Cursus.edu/ articles/ 204](https://cursus.edu/articles/204) (Google)

Cette entreprise n'est pas toujours facile, car les grands-parents butent souvent à la résistance des apprenants qui se dressent contre le changement linguistique spontané. En l'absence de toute revendication, tout se passe dans le calme et la joie d'apprendre. Ce qui facilite l'apprentissage au quotidien. Rappelons que la maîtrise de l'exercice ne se fait pas en une seule séance. C'est au bout de plusieurs visites que les visiteurs se fixent dans leur culture locale.

Au demeurant, l'envoi des jeunes auprès des grands-parents s'avère être un bon moyen de leur formation traditionnelle et de la conquête de la prestigieuse oralité qui leur manquait. Cependant, tous les grands-parents n'ont pas cette expérience, certains l'ayant perdu avec les déplacements forcés organisés par les colons, d'autres par l'imposition des langues occidentales en Afrique. Ce phénomène étant toujours récurrent de nos sociétés modernes à celles traditionnelles, nous nous demandons comment palier ce manquement. Le recyclage des adultes semble être indiqué.

4.3 Le recyclage des adultes

Des procédés de rééducation des adultes peuvent être mis en place pour réitérer les connaissances dissoutes.

4.3.1 Le recyclage des adultes dans les cours de chefferies.

Se recycler c'est se donner une formation complémentaire ou différente de celle qu'on a reçu précédemment en vue de s'adapter à l'évolution des techniques ou à des occupations nouvelles. Pour ce faire, la nécessité d'un formateur s'impose. On ne peut pas prétendre modifier, reclasser, renforcer un savoir sans un expert qui apporte une touche sollicitée, spéciale.

C'est dans ce sens que les cours de nos chefferies traditionnelles devraient fonctionner en matière de recyclage de l'oralité. Des rencontres didactiques mensuelles vont être organisées, sous la supervision des orateurs dévoués. Ne nous demandons pas qui sont-ils, puisque les membres de la cour savent qui est capable de quoi, ils pourront à cet effet faire appel à des locuteurs de renom, à l'instar des orateurs bété : « Chez les Bété, la cause à défendre, l'évènement, le compte à rendre peuvent conduire l'intéressé à la tribune oratoire ». Jean Mbarga (1997 :11). Il est l'homme du verbe, des paroles, qui, selon les Dogon du mali, entrevoit :

« Les éléments fondamentaux constitutifs du corps humain et que l'on retrouve dans le cosmos. L'eau car sans salive, pas de parole (la parole humide est celle qui « coule bien », *l'eau* demeurant d'ailleurs le support de la vibration sonore qui se meut selon une ligne hélicoïdale », la ligne de chevron représente simultanément « le chemin de l'eau et celui du verbe. *L'air* puisque le poumon à l'origine de la vibration sonore « véhicule la valeur d'eau chargée de sons ». *La terre* « qui donne à la parole son poids, sa signification », elle est le « sens » des mots » ; correspondants au squelette dans le corps de l'homme. Elle est la « charpente du discours » quand au *feu*, il constitue « la chaleur de la parole », l'homme en colère dit-on a une parole brûlante, l'homme calme à une parole froide ». Thomas-R Luneau, (1975 :49).

Le pouvoir de la parole est pris en compte dans cette citation qui la compare avec les éléments du cosmos. Celui qui prononce (le barde) devient une référence à écouter et à respecter. Il ne parle pas pour parler, mais pour dire des choses sérieuses, celles édifiantes, susceptibles de promouvoir l'émergence de la citée. Ce maître de l'art oratoire détient aussi le pouvoir de recycler le peuple, par-dessus tout, ses potentiels substitués : il détient ce sceptre pour un temps, le temps de sa vie.

L'orateur ne réussit sa délicate mission qu'avec la complicité du chef qui fait conscientiser et mobiliser le peuple en choisissant un temps adéquat à cet exercice. Au programme de cet enseignement, nous pouvons avoir tour à tour la présentation personnelle de chaque participant, y compris ses difficultés ; les devinettes ; l'explication des proverbes ; le récit des contes ; les épopées ; des fables, des berceuses, les danses, l'initiation à la lecture et à l'écriture ; le calcul entre autres pratiques.

Si cela est fait continuellement, les parents en déphasage se retrouveront et l'oralité s'accroîtra. L'éloquence prendra de l'ampleur et à bon ton car « dans une civilisation de l'oralité, l'éloquence revêt une importance fondamentale et valorise l'homme dans les discussions publiques : apprendre à bien parler, à savoir réciter contes et légendes sans se tromper, acquérir aussi la maîtrise de la parole ». Jean Mbarga, op.cit. p.15.

Ce projet sera présenté à la chefferie Bangang de Yaoundé avant le départ en vacances. Nous nous exprimons encore au futur simple et non au passé parce que les problèmes sérieux ont secoués cette chefferie et nous ont empêchés de le faire un peu plus tôt : le décès du chef traditionnel.

Nous avons pensé le recyclage des adultes à ce niveau parce que, pensons-nous, il serait difficile que le citoyen du XXI^e siècle reste indifférent face à un tel avantage qui fait de lui aujourd'hui ce qu'il aurait du être depuis longtemps pour avoir une identité précise.

Chez les Bamiléké, les rencontres sont de divers ordres. Elles ne se limitent pas seulement à celles ci-dessus citées. Les cotisations (tontines) sont régulières et regroupent des nombres importants de personnes de sorte qu'il serait pour nous profitable d'explorer ce lieu.

4.3.2 Le recyclage des adultes dans les tontines et l'initiation linguistique des citoyens aux comités de développement

La fréquence de la fréquentation des tontines est très grande chez les habitants de l'Ouest-Cameroun. Pour des besoins lucratifs, chacun d'entre eux voudrait un fonds consistant dans le but d'accumuler autant de biens qui aideront sa progéniture dans l'avenir. C'est une compétition positive qui vise le développement matériel. Cependant, ne perdons pas de vue que ce développement soit le résultat d'une longue entreprise morale comme le disait Kwame Nkrumah : « La pratique sans théorie est aveugle ; la théorie sans pratique est vide » op cit. p.119. Nous devrions nous associer non seulement pour viser le développement matériel, mais aussi pour préconiser l'évolution intellectuelle collective. Pour cela, nous

proposons que dans ce genre de rencontre, un accent particulier soit mis sur nos langues maternelles. Que nous nous entretenions en ces moments en nos langues locales en évitant au maximum d'interférence avec le français ou l'anglais. Ainsi, ceux qui éprouveront des difficultés les corrigeront sur place sans complexe. Sans toutefois être xénophobes, nous pensons que c'est un moyen d'épanouissement et de remise à niveau des populations particulières, y compris l'initiation linguistique des citoyens aux comités de développement.

Les comités de développement sont des associations de personnes à but non lucratif, soucieuses de l'avancement de leur quartier, de leur village ou même de leur région. Les populations se retrouvent chaque année dans les salles construites à cet effet nommées « foyers », à une date précise. Elles se sont auparavant conçues des projets et se rassemblent pour collecter des fonds susceptibles de réaliser quelques uns d'entre eux.

Il serait toujours souhaitable de voir dans quelle mesure leur proposer de sacrifier deux heures de temps de leur rencontre à échanger sur un aspect particulier de la langue qui leur aurait créé des problèmes au cours de l'année écoulée. Ce problème peut être d'ailleurs évoqué par un enfant qui, pour des besoins scolaires, cherche des informations pour répondre à une question posée par le professeur de langues camerounaises.

Dans le cas de la validation de notre propos, le pari serait gagné, en ce sens qu'au lieu de ternir le projet, les générations postérieures, éclairées par la raison du fondement de valeur traditionnelles ou animées par l'esprit de curiosité, chercherons à l'amplifier. Le dispositif matériel étant quelque peu fondé, ils pourraient se retourner vers la quête du savoir.

Cet esprit de rencontre avait été bien médité parce que ces structures regroupent les hommes d'âges confondus. C'est une sorte de petit village planétaire où les échanges, menés dans le bon sens, peuvent aider tout le monde et en tout temps, puisqu'elle accueillera toujours les êtres humains. Personne, en mourant n'emportera la culture en ces lieux ancrée.

Nous venons de proposer les méthodes traditionnelles de sauvegarde de la littérature orale que nous avons expliquées. Notre choix a porté sur l'apprentissage de la langue maternelle en famille, l'envoi des enfants auprès des grands-parents en vacances et le recyclage des adultes dans les regroupements que nous avons pris soin d'exposer. Il ressort donc de cette première analyse que la collecte permanente des données par un groupe peut reconstituer un ensemble qui était disloqué. Ne dit-on pas que « l'union fait la force » ? Pensée commune.

Nous ne nous arrêterons pas au niveau de ces moyens locaux car la technologie apporte progressivement des procédés modernes de sauvegarde qu'il convient d'exploiter.

5. DES PROCÉDÉS MODERNES DE SAUVEGARDE DE LA LITTÉRATURE ORALE.

« La scolarisation de l'Afrique noire dans les systèmes islamiques et européens a permis la transcription et la conservation des textes oraux dans d'autres formes d'écritures » op cit. Ce texte, jadis dit, se retrouve sur un support. On peut compter de nos jours plusieurs éditions de textes oraux avec traduction en langue étrangères. Ce qui nous préoccupe ici est la question de savoir si la technique de l'étude d'un texte oral peut persuader un apprenant et l'amener à aimer et faire des recherches sur ce champ littéraire.

5.1 L'écriture

Parler d'un texte oral écrit relève de l'oxymore. Cela frise la contradiction, le paradoxe. Pourtant, ce texte est écrit. Il a subi une métamorphose et s'est laissé écrire au lieu d'être contenu dans la mémoire pour être dit. La traduction, puisqu'il s'agit d'elle, peut-elle garder la substance fondamentale d'un texte oral ?

5.1.1 De l'oral à l'écrit

En tant que communication instantanée, le texte oral peut être facilement accessible parce que le locuteur le dit. Dans son discours, les paroles sont accompagnées des signes para-verbaux qui orientent l'appréhension du message « un texte peut circuler sous forme de chant, de récit, de relation etc.. ; les bruits vocaux divers, le sifflement au moyen de la langue. La parole articulée est la voie de communication la plus privilégiée » op cit. p.25. Cette déclaration de Clémentine Faïk- Nzuji Madiya exalte l'oralité, en particulier la parole qui s'effrite au cours de la traduction. Le passage de l'oral à l'écrit pose des problèmes très importants, linguistiques notamment. « La vérité n'est possible que si la liberté de l'interprète se règle sur la nature même du texte à interpréter : elle suppose que ce texte et le discours de l'interprète se maintient rigoureusement à l'intérieur d'un même genre c'est-à-dire d'un même chant d'univocité » Ibidem. Cette opération est-elle possible ? Le traducteur peut-il rester fidèle à un texte ?

5.1.2 Le problème de traduction

Il est bon de familiariser les élèves avec le problème que pose la traduction en français des textes de la littérature orale africaine. Les difficultés de la traduction sont de plusieurs ordres. On peut citer certains de leurs aspects habituels :

1. « Les difficultés provenant du système de transcription de la langue africaine
2. Difficultés et parfois impossibilité d'établir des équivalences ou correspondances lexicales.
3. Difficultés issues des correspondances à établir entre systèmes grammaticaux différents
4. Nécessité de recourir à un interprète ». Eno Belinga, *op.cit.* p.54.

Cette grille directionnelle d'Eno Bélinga montre les vicissitudes auxquelles fait face toute entreprise de traduction.

In fine, même si elle permet à notre littérature orale de dépasser les frontières de notre territoire national, nous devons reconnaître que celle-ci, sans être impossible, est souvent imparfaite, une pure trahison. Que faire pour ne pas laisser croire à l'élève que l'on est sorti du cadre traditionnel pour le texte ordinaire écrit ?

5.1.3 De l'écrit à l'oral

Pour donner du goût au texte oral écrit et étudié en classe, nous (élèves-professeurs) devrions l'enseigner sous forme d'exposé oral. C'est dire que l'enfant le lit et le dit en sa langue maternelle. C'est notre proposition de réintégration du texte oral. Il est pourtant nécessaire d'éviter le piège de la double traduction qui rendrait la tâche difficile à l'apprenant. Mais comment contourner cet obstacle ?

Nous avons produit une fiche de préparation de l'exposé oral du conte « La Parole vaut contrat ». Le parcours de cette fiche montre de par les questions posées, que l'élève n'éprouverait pas de stress à pouvoir le dire en sa langue maternelle.

Fiche de préparation

Année scolaire : 2015-2016

Etablissement : Lycée d'Étoug-Ebé

Classe : 6^e 1

Effectif : 105 élèves

Période : 7H30-8h25

Durée : 55 min

Nature de la leçon : Expression orale

Titre de la leçon : L'exposé oral

Compétence attendue : Face à la nécessité de s'arrimer avec sa culture traditionnelle, l'élève dira ce conte en sa langue maternelle en respectant les consignes de l'exposé oral et de la gestuelle.

Corpus : « La Parole vaut contrat » de Lucien Anya Noa, (2006 :21-23).

N°	Étapes de la leçon	Durée	Contenu	Supports	Activités d'apprentissage
1	Situation problème	5 min	<ul style="list-style-type: none"> - Ce texte sort de <i>Les chants de la forêt</i> - C'est un conte du genre oral - Il est écrit en français 	<ul style="list-style-type: none"> - Consignes - Corpus 	<ol style="list-style-type: none"> 1. De quel ouvrage est extrait le texte que nous étudions ? 2. Quelle est sa nature ? Son genre ? 3. Dans quelle langue est-il écrit ? 4. Pouvez-vous le dire en votre langue maternelle ? Pourquoi ?
2	Traitement de la situation problème	10 min		<ul style="list-style-type: none"> - Consignes - Corpus 	<ol style="list-style-type: none"> 1. De quoi parle le texte ? 2. Qu'est-ce qu'un contrat ? 3. Quels sont les personnages présents dans ce texte ? Donnez le rôle de

					<p>chacun d'entre eux.</p> <p>4. Quels rapports pouvons-nous établir entre ces personnages ?</p> <p>5. Quels sont les temps verbaux dominants dans ce texte ? Quelles sont leurs valeurs ?</p> <p>6. De quel type de texte est-il question ?</p> <p>7. À la place de l'homme, aurez-vous accepté ce contrat ? Pourquoi ?</p> <p>8. Avec qui sollicitez-vous signer un contrat dans votre vie ?</p>
3	Confrontation	15 min	<ul style="list-style-type: none"> - Le texte parle du contrat. - Le contrat est un engagement verbal ou écrit. - Dans ce conte nous avons comme personnages : l'homme, le revenant, les femmes, le gibier, un éléphant, la pipe. - L'homme est un chasseur. 	<p>-Consignes</p> <p>-Réponses des élèves.</p>	<p>6. Désignation de deux lèves</p> <p><u>Consigne</u> : En vous servant des réponses aux questions ci-dessus posées et de votre expérience culturelle, dites ce conte en votre langue maternelle. Vous donnerez à la fin du récit, trois leçons de morale que vous aurez retenues.</p>

			<ul style="list-style-type: none"> - Le revenant est un chasseur. - Les femmes transportent la viande de l'éléphant au village. - Le gibier est la chose recherchée par les deux chasseurs, il tranche, de part son sexe, les clauses du contrat. - L'éléphant est l'animal déterminant à partir duquel l'homme perd ses femmes. - La pipe est l'objet qui attire les femmes dans la fosse. - L'homme et le revenant sont des chasseurs qui s'entendent pour le partage du gibier. - Les animaux mâles appartiennent à l'homme comme (l'éléphant mâle) et les femmes de l'homme appartiennent au revenant, attirées par la pipe de leur mari. 		
--	--	--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Les temps verbaux dominants du texte sont le passé simple et l'imparfait de l'indicatif. Ils servent à raconter une histoire. - Ce texte est de type narratif. - Non, parce que le revenant est un fantôme. - Je préfère signer le contrat avec les personnes que je connais d'être de bonne moralité en société. 		
4	Production des règles	15 min	<ul style="list-style-type: none"> - Retenons - Définition : - L'exposé oral est un exercice qui consiste à entretenir le public sur un thème en parlant sans toutefois utiliser un support écrit. 	-Production des élèves	<ol style="list-style-type: none"> 7. Qu'est ce qu'un exposé oral ? 8. Comment le prépare-t-on? 9. Comment le présente-t-on ? 10. Quelle attitude devons-nous adopter au cours de l'échange ?

			<ul style="list-style-type: none"> - Les attitudes à adopter pour réussir un exposé oral : - La préparation de l'exposé : - Pour préparer un exposé, il faut avoir : - Un thème, - Un point de vue à défendre, - Des arguments, - Des exemples. - Il faut en plus : - Organiser ses parties de sorte que l'exposé soit cohérent, - Mémoriser l'exposé. - Présentation ou conduite de l'exposé : - Pour présenter un exposé, il faut : - Saluer le public, - Se présenter soi-même, - Rappeler l'objet de la rencontre, 		
--	--	--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none">- Introduire, développer et conclure son exposé.- Pour cela, la voix doit porter, le locuteur doit regarder le public d'une bonne mine, il doit faire des gestes et se déplacer au besoin. - L'échange (interaction après l'exposé) :- Pour bien échanger avec autrui, il faut :- L'écouter,- Ne pas l'interrompre,- Attendre qu'il finisse de parler,- Demander la parole avant de la prendre,- Être poli,- Ne pas insulter son vis-à-vis.		
--	--	--	--	--	--

5	Consolidation	10 min		-Productions des élèves.	<p>Vous êtes membre du comité de développement de votre quartier et avez été sollicité pour dire un conte à l'ouverture des assises de 2016. Dans un discours abrégé, vous produirez un conte relatif au contrat que vous signez avec la littérature orale et l'école. Votre texte, dit à haute voix et en un langage bien articulé, clair et simple, ne dépassera pas cinq minutes.</p>
---	----------------------	--------	--	--------------------------	--

Cette approche incitera l'élève à chercher les informations auprès des siens dans le but d'acquérir les compétences capables de le hisser à la hauteur de la tâche. Nous pensons que ce supplément d'information pourrait, par routine, conduire ce dernier plus tard dans les recherches en littérature orale. Dans le même sillage, il serait souhaitable que l'enseignant dise lui-même le conte pour amener les apprenants à l'imiter. L'exemple, selon l'adage populaire, ne vaut-il pas mieux que la leçon ?

Toujours dans le prolongement de notre expérience nous proposons la théâtralisation du conte par les élèves. Ils seront fiers de jouer devant leurs camarades comme au théâtre et se trouveront contraints d'apprendre leurs langues maternelles dans le but de gagner leur pari. Le cours de lecture suivie étant un moment de détente, ce jeu peut leur apporter le goût de l'oral et les accompagner à miser sur la langue maternelle qui est déjà enseignée en classe : une initiative de l'État camerounais.

5.2 L'enseignement des langues maternelles à l'école

Avec l'enseignement des langues et patrimoine national à l'école, nous retournons de plain pieds aux sources traditionnelles, puisque les éducateurs formés enseignent aux enfants leurs langues maternelles. C'est une initiative qui concourt à l'appréhension des éléments fondamentaux de nos langues locales. Ces enseignants sont affectés dans les dix régions que compte notre pays, mais quelques problèmes se posent par rapport à cette discipline.

Louis Bapes Bapes et alii (2012 :70) estiment qu'il existe

« 239 langues viables au Cameroun... une soixantaine d'entre elles scindée en trois groupes peuvent être aptes à supporter un programme d'enseignement au niveau secondaire, compte tenu des critères édictés (niveau de standardisation avéré, disponibilités des outils didactiques et des ressources humaines) ».

À la lumière de cette affirmation, il se pose deux problèmes : celui de la non couverture intégrale des langues et de l'insuffisance du personnel enseignant.

5.2.1 La non couverture intégrale des langues

Les langues au niveau de standardisation non avéré sont rejetées. Pourtant, elles sont utilisées par un groupe d'appartenance régional de notre pays. N'est-ce pas là léser une tribu ? La condamner avant de l'avoir jugé comme le dit Joseph Ngoué (1997 :49) : « Hotterman sera jugé, c'est-à-dire condamné ».

Ces langues doivent avoir des codes qui nécessitent des recherches minutieuses pour être décodées. De longues études peuvent être entreprises et, avec la persévérance, aboutir à leur décodage. Ne précipitons pas les résultats avant les recherches comme dirait l'adage : « mettre la charrue avant les bœufs ». Les critères de standardisation pourraient être revus dans les expériences à venir et les intégrer. Si rien n'est fait, la mort linguistique de ces coins est déclarée. Ce serait une culpabilité des experts en linguistique car ils auront effacé « une page de l'histoire » de ce peuple : nous l'avons déjà dit à l'introduction.

Des langues répondant aux normes d'enseignement, toutes ne sont d'ailleurs pas élues. Une dizaine a été promue et leur dispensation ne se fait pas sans réticence : au lycée bilingue de Mbouda en 2014, en classe de 3^e Allemand, des élèves sont sortis de la classe à l'heure de l'enseignement de la langue Nguiemboon. La raison avancée était que cette langue n'était pas la leur qu'ils attendaient patiemment.

Nous constatons dès lors qu'elle est considérée par ces dernières comme une autre langue étrangère à apprendre, nonobstant la mise en garde des enseignants par l'inspecteur de pédagogie Charles Louis Etoundi (2012 :19) : « Cher enseignant, l'éducation du patrimoine culturel à laquelle nous invite l'Édition du patrimoine africain n'est pas une nouvelle matière qui vient s'ajouter aux matières classiques ».

N'y a-t-il pas de risque de découragement et d'abandon total de ce cours par ces derniers sous le prétexte ci-dessus évoqué ? L'insuffisance du personnel enseignant n'est-elle pas la cause de cet effet ?

5.2.2 L'insuffisance du personnel enseignant

Pour mener à bon port ce projet de l'État, il aurait fallu qu'il affectât les représentants de chaque langue au moins dans chaque lycée. Mais le coût élevé de leur encadrement ferait que l'État ne subviendrait pas à leur besoin. Dès lors, les principaux des collèges d'enseignement secondaire et les proviseurs se trouvent parfois tentés de recruter des éducateurs non qualifiés à ce poste. N'est-ce pas une autre polémique ?

Ces manquements peuvent se multiplier. Ainsi, nous suggérons qu'il serait souhaitable de sélectionner une de toutes ces langues comme langue nationale ajoutée aux deux langues officielles en usage au Cameroun (le français et l'anglais). En effet, elle apparaîtrait douloureuse au départ parce qu'étant une surcharge. Mais le temps passera et tous s'y conformeront, pour qu'elle devienne la voie de la majorité comme le wolof compris à 95% au

Sénégal ; le Haoussa, langue nationale à vocation véhiculaire au Niger ; le Swahili, qui occupe la première position privilégiée dans l'Afrique orientale : Samuel-Martin Eno Belinga, op.cit. p.49.

Notre suggestion à ce niveau de réflexion est qu'il y ait une seule langue maternelle à enseigner dans toutes nos écoles, dans le but de synthétiser notre enseignement et évoluer en un seul bloc vers le développement.

Cette entreprise n'empêchera en aucun cas le travail des centres de recherche soutenus par l'UNESCO et des partenaires divers, pour la sauvegarde des traditions orales.

5.3 Les centres de recherche pour la sauvegarde des traditions orales

Les pays regroupés par zones ont mis sur pieds des centres de recherche pour protéger les traditions orales.

Nous pouvons dénombrer :

- 6 Le centre de recherche et de documentation des traditions orales pour le développement des langues africaines (Cerdotola),
- 7 L'observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA)
- 8 The center for black and african arts and civilization (CBAAC)
- 9 Le centre international des civilisations bantu (CICIBA)
- 10 Le centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO)
- 11 L'académie africaine des langues (Acalan)

(Sauver les traditions orales : cursus/edu/204)

Le travail entrepris par les chercheurs et les universitaires de ces centres n'est malheureusement pas bien connu parce qu'il atteint difficilement les jeunes, encore moins les salles de classe.

Pourtant, l'enracinement culturel préconisé par l'État est une donnée essentielle dans l'évolution de l'enfant, surtout en cette époque de mondialisation où l'apport de chacun est indispensable. N'est-ce pas aux enfants qu'il faut initier les cultures de base ?

Nous sollicitons dès lors la multiplication des centres culturels et l'accès libre aux enfants de l'Afrique pour les motiver et faciliter leur contact avec les réalités traditionnelles de leurs groupes d'appartenance. Il se pose dès lors une question fondamentale ; comment pérenniser les traditions orales en de langues étrangères que sont le français ou l'anglais ? Nous nous sommes déjà prononcés à ce sujet au niveau de l'écriture. Orientons notre

inquiétude plutôt vers les technologies de l'information et de la communication : Quel est l'apport des nouvelles technologies en littérature orale ?

6. L'APPORT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN LITTÉRATURE ORALE

Le monde d'aujourd'hui ne souffre plus de la lenteur communicationnelle d'antan basée sur la manipulation des appareils mécaniques.

« Les techniques modernes comme le film, l'enregistrement sur bandes magnétiques ou sur disques constituent les moyens les plus rapides pour la collecte et la diffusion du patrimoine oral. La modernisation accélérée du continent africain entraîne la disparition progressive des valeurs traditionnelles et, pareillement des textes qui les véhiculent. L'enregistrement direct de ceux-ci sur le terrain assure leur survie, de même si dans l'immédiat, ils ne peuvent donner lieu à des études approfondies. » Modes de transmission, de circulation et de conservation des œuvres orales. Clémentine Faïk- Nzuji Madiya, op.cit. p.38.

Les techniques ci-dessus énumérées se sont améliorées davantage de nos jours, de sorte qu'on parle de la technologie de l'information et de la communication en éducation (TICE) qui accompagnent l'enseignement. Comment utiliser les outils informatiques en littérature traditionnelle pour faciliter sa compréhension sans la dévaloriser ? Peuvent-ils contribuer à sa sauvegarde ? Nous examinerons quelques procédés de leur utilisation, à l'instar des émissions télévisées et du télé-enseignement.

6.1 Les émissions télévisées

Les émissions télévisées des textes oraux foisonnent dans nos chaînes de télévision locales. Nous avons entre autre, la présentation en direct des festivals comme celui Sawa des Douala, le Ngnangnang des Bafoussam ou le Ngondo des Beti ; les danses traditionnelles ; les épopées du Mvet ; les salons de l'artisanat come celui de 2016 qui venait de fermer ses portes à Yaoundé.

Ces diffusions audio-visuelles remplacent valablement et même confortablement l'ancienne veillée à coté du feu avec nos grands-parents, en ce sens que le téléspectateur est épargné de toutes intempéries et exposition aux piqures de moustiques ou des serpents venimeux. Hormis ces images, les bardes, les griots, ou les Mbomomvets qui furent enregistrés sur supports numériques sont vus en différés et sous un angle plus précis qu'en vision directe.



Une séance de collecte d'une épopée orale du mvèt à Mefô, en 1967 : le Professeur ENO BELINGA et le Mbômômvèt NGBWA

La télévision, étant très prisée de nos jours, devance certainement les pratiques traditionnelles. C'est l'une des causes du recul de ces dernières. Bien que cet instrument soit privilégié, il souffre encore de beaucoup de maux : d'abord, il ne montre que l'image (muette) à étudier et interpréter. Elle est mobile, certes, mais figée quant à l'interprétation. En plus, le temps imparti ne permet pas de montrer l'intégralité du texte. Dès lors, comment faire de lui un objet de protection de nos valeurs locales ?

Nous proposons que le temps alloué à ce programme soit revu et proportionnel au récit à montrer, de sorte qu'il puisse s'achever. Les textes doivent répondre aux attentes des jeunes et, dénués de toute déviance. Le weekend serait le moment indiqué pour passer la scène. Ces conditions réunies, nous espérons que la télévision, loin de plaisanter, constitue un attrait éducatif de la jeunesse montante en matière de l'oralité. Que penser de l'éducation d'électronique administrée par internet ?

6.2 L'enseignement électronique

L'enseignement électronique est universellement pratiqué de nos jours. Il regorge plusieurs procédés d'apprentissage. Nous nous attarderons sur l'utilisation de l'ordinateur et du téléphone portable dans l'ingénierie pédagogique.

L'ingénierie pédagogique est une nouvelle démarche scientifique qui consiste à utiliser les moyens et outils technologiques dont dispose l'enseignant dans l'environnement où il se

trouve pour éduquer les apprenants. Cette démarche est en même temps théorique et pratique, parce qu'elle utilise les nouvelles techniques de communication et des descentes sur le terrain pour montrer à l'apprenant ce qu'il a appris en salle de classe.

L'ordinateur et certains téléphones portables sont devenus des auxiliaires pédagogiques par excellence. Ils constituent un support mnémorique que l'enseignant peut convoquer à volonté en cas de besoin.

En approche par les compétences, ces outils sont essentiels, car ils nous permettent d'enregistrer une situation de vie susceptible de provoquer à l'élève la pertinence des déclarations. Une fois mémorisé, l'information ne peut être supprimée que volontairement par son utilisateur.

Au même titre que la télévision, ces outils renseignent et édifient son public. L'avantage que l'enseignant a de plus en les utilisant est que l'image est montrée à sa guise : il peut l'arrêter pour des besoins d'étude particulière, la supprimer si elle pose problème ou la faire passer en vitesse pour voiler certains aspects du message.

Vu l'importance que nous procure cette technologie nouvelle, pouvons nous miser sur elle pour sauvegarder nos traditions orales ?

Il est de bon ton de savoir, nous l'avons dit, que les auxiliaires pédagogiques n'interviennent qu'à titre illustratif. Ils ne sauraient en aucun cas remplacer valablement l'enseignant, parce que c'est lui qui sélectionne les séquences éducatives. Ces instruments peuvent nous permettre de collecter les informations, de les traiter avant de les envoyer dans les centres de recherche pour perfectionnement ou de les mettre sur des supports numériques pour consommation, si nous jugeons et approuvons leur efficacité.

CONCLUSION

Ce second chapitre parlait des méthodes de sauvegarde de la littérature orale. Nous les avons proposés en trois regroupements en partant des méthodes traditionnelles à celles modernes et de l'apport des technologies de l'information et de la communication. Il ressort de notre analyse que l'oralité en déclin n'a pas encore perdu tous ses repères. Ce n'est qu'une perte de vitesse qui peut arriver à toute autre littérature et c'est à nous de redorer son

blason comme nous venons de le faire. Nous pensons que nos propos stimuleront le goût de l'apprentissage, pérennisant ainsi ce moyen de formation du jeune africain. Maintenant que des lueurs d'espoir sont à l'horizon en ce qui concerne cette sauvegarde, demandons-nous par quel moyen la littérature orale peut contribuer au développement de l'Afrique.

CHAPITRE 3 : DE LA CONTRIBUTION DE LA LITTÉRATURE ORALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

INTRODUCTION

Toute protection vise un intérêt. Les méthodes de sauvegarde que nous avons proposées ont pour objectif de revaloriser la littérature traditionnelle en vue de promouvoir le développement de l'Afrique. Le continent africain doit avancer. Pour ce faire, chaque africain doit fournir le maximum d'effort pour la sortir des ténèbres. Ne demeurons pas des éternels nécessiteux, des demandeurs de dons. Réfléchissons, créons des structures de décollage. Le développement est le fruit du travail intellectuel et physique. Ebénézer Njoh Mouelle (1970 :17) pense que « le développement économique et social doit viser non pas tant de production massive des biens divers de consommation, mais avant tout l'amélioration de l'homme en tant que tel ».

L'homme qui veut progresser doit :

- être curieux ;
- exercer sa réflexion ;
- cultiver le sens esthétique ;
- développer l'imagination et la créativité ;
- connaître et se pénétrer de sa culture.

C'est la somme de plusieurs facteurs, surtout mentaux, qui propulse l'homme de l'avant. Pour ce faire, il doit être conscient, comme le dit Kwamé Nkrumah. Op.cit. p.119: «la pratique sans théorie est aveugle, la théorie sans pratique est vide ».

Dans ce travail qui porte sur l'avancement de l'Afrique, notre analyse sera axée sur trois points essentiels :

- Le développement mental
- Le développement matériel,
- La liberté de l'homme

7. LE DÉVELOPPEMENT MENTAL

À l'école traditionnelle, le merveilleux des contes suscite chez le jeune apprenant l'esprit de curiosité. Il réfléchit, pousse cette curiosité et découvre l'harmonie du récit. Tous ces exercices instaurent chez lui la culture du bon sens et il n'agit plus comme un insensé en société.

7.1 Le culte du bon sens

L'enfant qui a bien suivi la formation traditionnelle ne cède pas facilement aux caprices de la société.

De nos jours, la dépravation des mœurs est récurrente et certains musiciens en profite pour s'enrichir. Ils s'accrochent sur des futilités pour tromper les niais dans le but d'écouler leurs produits. C'est de l'oralité au rabais.

Lorsque Maahlox le vibreur dit : « Ça sort comme ça sort », où est la morale qui édifie le peuple ? Pourtant, dans nos sociétés traditionnelles, la littérature charrie la morale, culte du bon sens.

Françoise Tsoungui (1980 :49) dit que « les contes sont le reflet plus ou moins fidèle du milieu dont ils émanent La vie quotidienne y est représentée, un développement assez détaillé donne une sorte de mode d'emploi de techniques artisanales, culinaires, agricoles, etc. ».

Face à cet enchevêtrement de genres oraux, seule la culture de base épargne l'enfant de céder à ces tentatives de déviance. Il sait distinguer le bien d'avec le mal et a la capacité de choix. C'est dans ce sens que nous voyons l'aboutissement des valeurs que l'enfant acquiert en famille à son jeune âge avant d'aller à l'école. L'éducation scolaire ou sociale réussies de ce dernier serait l'expérience dérivée de la tradition, des contes en particulier.

Le progrès est l'affaire de tous mais la participation est individuelle. Chacun apporte sa pierre à l'édifice selon sa compétence, selon sa capacité de réflexion et la puissance de sa mémoire.

7.2 Le développement de la mémoire

La mémoire est une fonction psychologique fondamentale dans tout apprentissage de manière générale et dans la vie d'un individu en particulier.

Pour la développer et la maintenir en état de production, elle a besoin d'une bonne santé et des exercices en permanence. Parmi les exercices qui la stimulent figure en bonne place la littérature traditionnelle, qui s'y greffe avec un apprentissage sérieux. Il s'agit de recevoir un conte, de le comprendre, de l'analyser, de le mémoriser et de le reproduire de ses propres mots.

Bien mené, l'exercice de mémorisation de ce genre littéraire n'est pas gratuit pour la vie du jeune élève. Il devient fûté, attentif aux autres textes de quelque nature qu'il rencontre. Sa mémoire est prédisposée à la saisie rapide du message reçu et à sa conservation.

Notre chant étudié plus haut serait facilement dit par les apprenants, s'ils avaient eu cette gymnastique intellectuelle de l'esprit dans le bas âge.

La puissance de mémorisation peut aussi se ressentir au niveau de la prise de notes tant à l'oral qu'à l'écrit, au cours des récitations, des contes et de toutes expressions orales, des exercices qui n'épargnent personne dans la vie.

7.3 La compétence à l'oral

L'oral est l'opposé de l'écrit. C'est un exercice très pratiqué dans la vie, puisque c'est par la parole que plusieurs hommes communiquent. C'est en parlant que l'on attire l'attention d'un auditoire fréquemment. À l'exposé oral, l'orateur ne lit pas, il dit. Et pour réussir cet exploit, la nécessité d'une compétence s'impose.

L'orateur bête est initié. Voici le témoignage de l'un d'entre eux : « Dans mon enfance, j'accompagnais mon père (orateur du clan) aux réunions traditionnelles. Après sa mort [de mon père], les anciens m'ont demandé de le succéder ». Jean Mbarga, *op.cit.* p.15.

Dans le même sillage, H. Maurier, *op.cit.* p.115 déclare que « la parole n'est pas un outil neutre, passif, abstrait, chaque parole pose et situe son locuteur et son auditeur, ou, si l'on préfère, d'un locuteur passionné de telles ou telles façons, ne peut pas sortir n'importe quelle parole ».

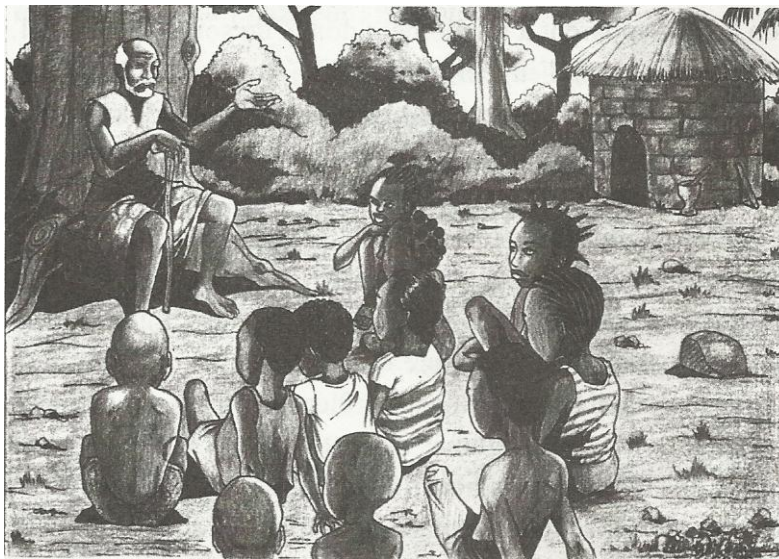
Emmanuel Matateyou (2011 :15) pense à son tour qu'il faut maîtriser la parole « pour vivre en phase avec la société dont le cœur bat au rythme des naissances, des mariages, des décès, des palabres, des maladies, des séances d'adoration ». Le même auteur exalte le Mbomomvet en ces termes : « Le Mbomomvet joue sa chanson comme un acteur joue son rôle ».

Tous ces éloges de l'orateur n'ont pas de frontière. Un beau parleur à une renommée internationale.

Dans ce processus de développement, nous ne devons pas perdre de vue les anciennes pratiques orales. Bien que régressant des suites de l'exode rural, de la modernité et des voyages, elles restent utiles pour certaines raisons :

- Certains de nos villages demeurent encore enclavés, dépourvus d'eau et d'électricité. Alors les veillées restent privilégiées pour des causeries éducatives.
- L'absence du réseau téléphonique fait que le Ngong, le tam-tam ou le tambour restent les instruments d'alerte, de sauvetage ou de communication de bonne nouvelle.

À l'heure où les menaces terroristes récidivent au Nord de notre pays, un suspect de Boko Haram peut être localisé et démantelé à partir d'une communication sonore. Il suffit de parler à travers l'un de ces instruments pour être compris et que l'opération de fouille commence. Cette technique d'expression s'acquiert au cours des causeries éducatives comme celle que Jeanne Marie Rosette Abou'o (2014 :63) nous présente en image.



Il s'agit du vieux Afi'i entretenant les jeunes de Zilan-village, une petite bourgade enfouie dans la forêt équatoriale. Ce dernier, détenteur des valeurs ancestrales, est face aux enfants hybrides qui ne comprennent pas pourquoi le comportement des villageois ne rime avec celui des citadins.

Au vu de cette analyse, nous pensons que la compétence à l'oral peut être motivée par la pratique de la littérature traditionnelle. Elle peut aussi être le résultat de cette pratique, si

nous prenons en considération le cheminement de l'apprenant qui est au départ de l'apprentissage un observateur, avant la prise de parole par la suite pour rendre compte de ce qu'il a retenu du conte, pour répondre aux questions et donner les leçons de morale qui en découlent. Pour compléter son initiation et tendre vers la perfection, l'élève doit associer à l'oral l'expérience de l'expression sonore qui, nous l'avons dit, reste utile dans certaines sociétés. Le citoyen bien formé devient celui qui peut profiter du verbe pour avoir une réputation, afin de gagner de l'argent ou de créer des relations fructueuses.

8. LE DÉVELOPPEMENT MATÉRIEL

Nous abordons cet aspect dans le sens économique du terme. Le développement matériel doit puiser ses sources dans le développement moral. Toute entreprise économique nécessite un projet d'étude préalable. Et pour le réussir, il faut mettre en jeu les moyens intellectuels bien planifiés, développer l'imagination et la créativité. « Or l'imagination est la capacité de créer, d'inventer et de concevoir. Ceci suppose qu'à partir des données initiales, l'enfant soit capable de concevoir des données possibles et imaginables qui en découlent : c'est le travail et donc le développement de l'imagination créatrice ». Charles Binam Bikoï et Emmanuel Soundjock, op.cit. p.11. Cette faculté peut être à l'origine des productions des livres, des œuvres d'art pour musées, de la musique, des pièces théâtrales ou cinématographiques.

8.1 La production des livres

« C'est en forgeant que l'on devient forgeron », dit l'adage. Nous le parodions en disant que c'est en contant que l'on peut écrire un conte. En effet, l'exemple du fils qui a été choisi par les amis de son père décédé pour le remplacer à la réunion montre un rapport de cause à effet. C'est parce que ce dernier y accompagnait ce grand orateur et était lui-même talentueux qu'il a été élu.

L'enfant qui rime tôt avec le texte oral s'habitue précocement à la structure de la narration, à l'harmonie du texte, et par ricochet, peut aussi en produire autant. Si tel est le cas, nous savons tous qu'un texte sollicité par le public apporte beaucoup d'argent à son créateur.

La production littéraire reste une création de l'esprit, ce sont les genres qui diffèrent ou s'enchaînent. Cependant, l'essentiel est le contenu. S'il est intéressant, elle peut jouir d'un privilège, comme celui d'être admis. *Lettre à Tita* Tome 1 et 2 en sont de belles illustrations

dans notre pays. Que gagne l'auteur Jeanne Marie Rosette Abou'ou ? Les statistiques sont à venir.

Dans la progression de notre analyse, nous constatons que l'oral précède l'écrit et peut constituer son fondement. La preuve en est que certaines productions francophones d'expression orale contiennent des fragments de texte oraux que l'auteur a laissés soit pour une finalité esthétique, soit par des contraintes de traduction (difficulté de trouver les équivalences d'une langue à l'autre). *Dans les couloirs du labyrinthe* d'Emmanuel Matateyou en est une illustration. La déclaration « ééé ! » de « La lettre à Ndeh Tamoh » de la page 11 symbolise une intonation orale qui n'a pas son équivalent en français.

Dans le même sillage, Okumba-Nkoghe, poète et romancier gabonais (1991 :103), affirme que

« *Olende* c'est une épopée traditionnelle Obamba que je connais bien. C'est un texte fondamental de ma culture maternelle [...] Je réécris *Olende* en essayant de rester le plus fidèle possible à la trame du récit et à l'esprit de l'épopée. Mais mon texte sera avant tout le travail d'un écrivain accordant un soin particulier à la forme et à la poétique. Et j'écris aussi le texte traditionnel à travers ma sensibilité et mon imagination. Ma démarche est en cela conforme à celle de l'artiste conteur-chanteur traditionnel : à partir de la trame narrative donnée par la tradition et que le public connaît bien, l'artiste doit déclamer une version personnelle de l'épopée, qui porte la marque de son talent personnel et de son génie créateur ».

Nous venons de montrer que l'attention de l'enfant à l'oral peut lui permettre d'écrire des livres dans sa vie et en profiter. Est-ce l'unique opportunité d'emploi autonome qui s'offre à un jeune imprégné des valeurs traditionnelles ?

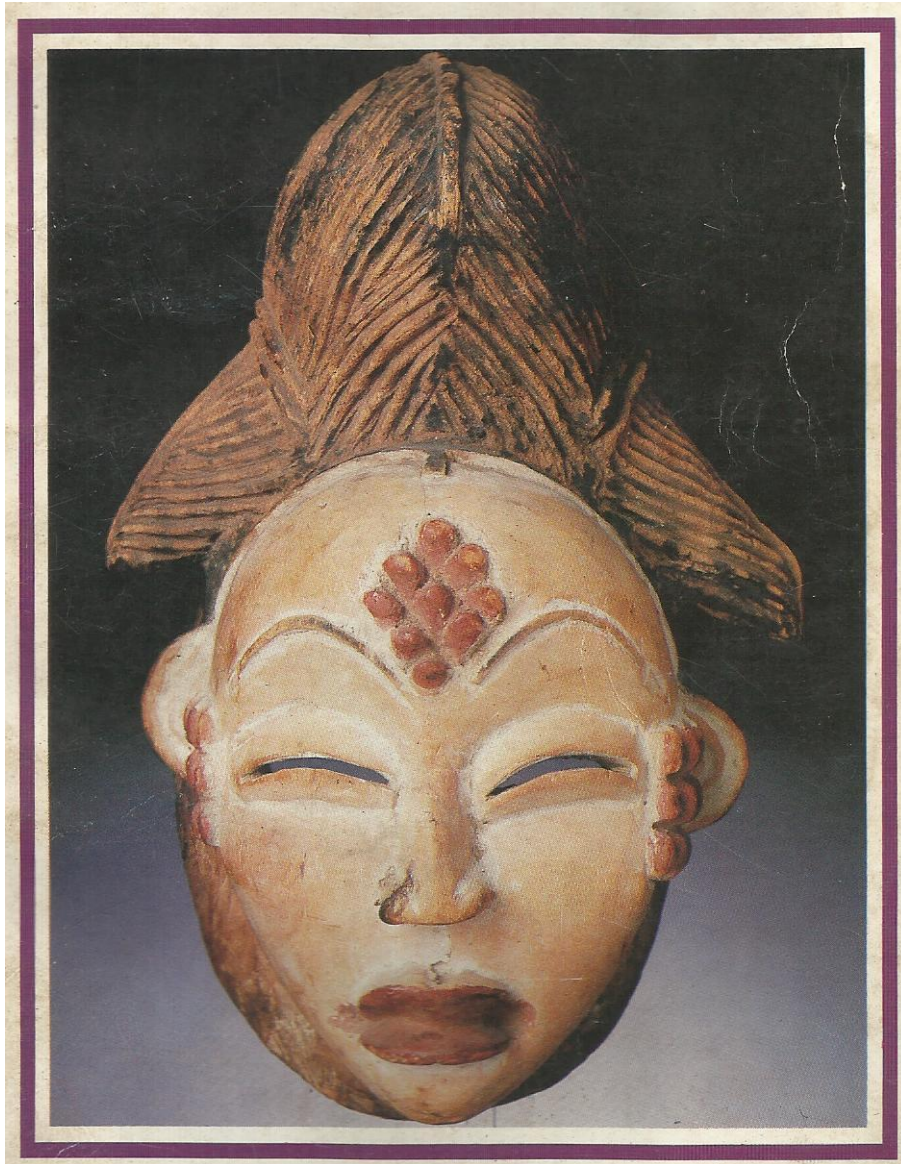
8.2 Les productions artisanales

L'enfant fréquente dans le but d'avoir un métier pour gagner sa vie ou faire gagner la vie à une communauté. Dans cette entreprise, l'artisanat peut se frayer une part importante. L'entrepreneuriat artisanal peut être collectif ou individuel. Le résultat est le même : vivre de son travail.

L'État encourage cette initiative en organisant des salons artisanaux comme celui de Yaoundé en 2016 qui vient de s'achever, une trentaine de participants étant primés, hormis leurs frais de transport.

La littérature orale se transmet aussi par des œuvres d'art que l'élève doit étudier pour son compte personnel. Au cours d'une excursion dans un musée comme celle de Dcshang, de Bakossi ou de Bamoun, l'apprenant doit être attentif à la lecture des statues, des masques ou

de toute sculpture. Cette expérience pourra l'aider plus tard à produire des œuvres d'art comme ce masque représentatif des personnages religieux. Il est le produit d'une sculpture réalisée par la génération des jeunes chercheurs de la littérature traditionnelle gabonaise. C'est un hommage rendu au révérend Père TRILLES, l'un des pionniers de cette littérature. Laurent OWONDO (1991 :53).



Une seconde expérience nous montre que la curiosité et l'attention peuvent permettre à un élève de gagner sa vie par le fait d'observer attentivement les objets d'art traditionnel en suivant les explications des guides de musée, ou du professeur en situation classe. Que dire du théâtre et du cinéma ?

8.3 Les productions théâtrales, cinématographiques et musicales

Le théâtre, le cinéma et la musique constituent tous des arts oraux au même titre que la comédie et la littérature traditionnelle. Mais passer d'un genre à l'autre nécessite une réflexion profonde. Nous voulons montrer dans cette partie de notre travail le rapport qui existe entre la littérature orale traditionnelle, le théâtre, le cinéma et la musique avant de donner l'utilité de cette littérature pour ces trois espèces oraux.

Ces quatre genres littéraires entretiennent des rapports de complémentarité. Ce qui les différencie est le fait que :

- Le conte est narré par le barde, les personnages du texte sont présentés théoriquement par l'orateur.
- Le théâtre est une représentation, une mise en scène où chacun prend la parole pour jouer un rôle.
- Le cinéma, contrairement au conte et au théâtre, se joue ailleurs et se présente en différé au spectateur.
- La musique diffère des trois premiers genres par l'orchestre qui accompagne simultanément le récit. Même étant exclusivement sonore, elle est significative.

La question que nous nous posons à ce niveau est celle de savoir si l'enfant qui a assisté à la narration orale d'un conte en situation classe peut jouer valablement un rôle au cinéma, au théâtre ou lors d'un concert de musique.

8.3.1 De la littérature traditionnelle au théâtre

Le théâtre est un art total qui fait participer simultanément la vue et l'ouï, qui mêle les arts plastiques, le mime, la danse, la musique, la parole. Cette valeur suscite en Molière (1665 :34) l'affirmation suivante : « les comédies ne sont faites que pour être jouées et je ne conseille de lire celle-ci qu'aux personnes qui ont des yeux pour découvrir dans la lecture tout le jeu du théâtre. ».

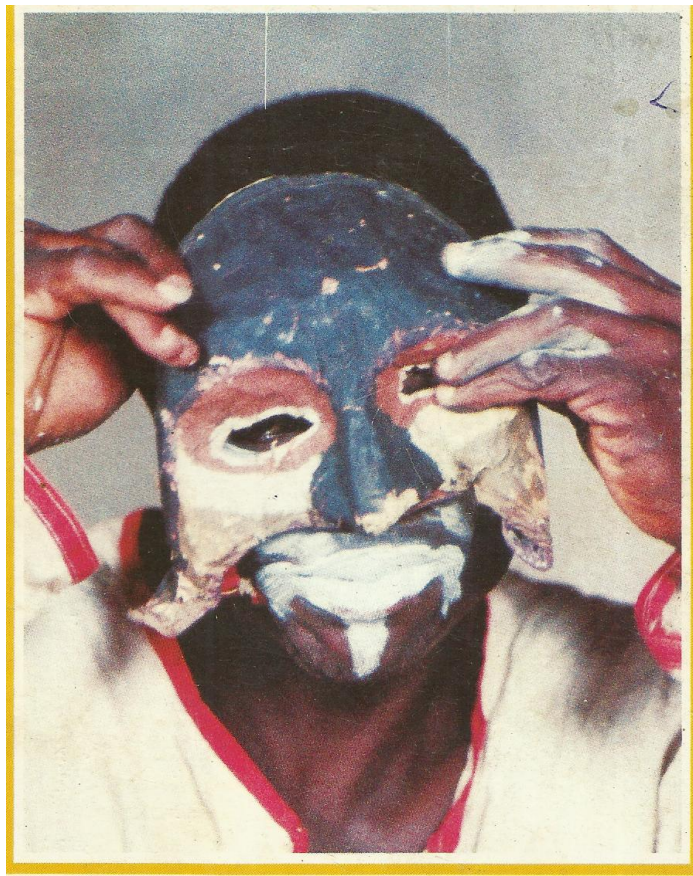
Honorine Ngou (1991 :78) corrobore pour dire que « le théâtre gabonais puise sa matière dans les mythes, les contes, les légendes ».

Vu sur ce prisme, le théâtre s'apparente au conte de sorte que l'élève qui conte soit capable de jouer un rôle au théâtre, sans beaucoup de peine. C'est dire que l'apprenant qui a

bien exercé sa mémoire peut passer du genre mineur (le conte) au genre majeur (le théâtre), c'est-à-dire d'un microespace à un macrospace.

Notons que le masque arboré par un personnage du conte est une œuvre d'art, une création autonome fictive ou réelle, qui représente la vision du monde de son concepteur au moment de son élaboration. Étant figé à l'arrivée, il est porteur de sens : il peut être l'effigie d'un héros, le symbole d'un État ou une quelconque représentation.

La lecture d'un masque peut être utile à plus d'un titre. Elle n'est pas très loin du commentaire de l'image, de sorte qu'un élève qui a suivi un enseignement traditionnel du masque soit capable de commenter aisément une image de quelque provenance que ce soit.



François Vuarchex, (1990), première de couverture

L'élève qui a assisté à un conte théâtralisé, constituée des personnages masqués, sait d'avance que telle personne arbore tel masque pour une mise en scène spéciale. Ce savoir peut l'aider un peu plus loin à exercer le métier de détective : se masquer lui-même pour mener les enquêtes ou démanteler un suspect masqué. Au cours du conte mis en scène, les masques ne sont pas arborés au hasard. Il existe une certaine hiérarchisation de leur port,

parce que chacun d'entre eux est symbolique. Ce faisant, il devient significatif et diffuse un message particulier : on peut d'ailleurs l'appréhender à travers la chorégraphie du personnage que joue celui qui le porte. La chanson rime aussi avec tout cet ensemble et le tout produit une harmonie car le chant ne se marginalise pas.

N'est-ce pas le développement ? Ce passage est-il possible pour le cinéma ?

8.3.2 De la littérature traditionnelle au cinéma

Le passage de la littérature traditionnelle pour le cinéma semble être identique à celui qui mène au théâtre. Seulement, la mise en scène cinématographique est souvent accompagnée du montage, des simulations et des traçages. Mais en matière d'exposé oral, le fond reste le même sauf en dessins animés où la parole accompagne l'image.

À partir du moment où les enfants sont attirés de nos jours par les dessins animés, le mieux serait que nous transformions nos textes traditionnels en films de ce genre. Ce procédé sera d'autant facile que l'ordinateur peut simuler beaucoup de choses, mêmes les apparences.

Le cinéma est une forme d'émergence de l'oral : Nollywood (le cinéma nigérian) nous l'a démontrée à juste titre. Nollywood désigne le cinéma Nigérian. Il est classé 2^e puissance cinématographique au monde, devant les États-Unis d'Amérique (Hollywood) et derrière l'Inde (Bollywood). Le Nigéria produit chaque année 2000 films vidéo dont le coût peut être estimé à 20 millions d'euros. Son public régulier est estimé à 150 millions de spectateurs : <https://fr.m.wikipedia.o>

Cette institution doit sa force du fait que les films nigériens sont locaux : c'est la tradition de ce peuple qui forme son socle. Les événements sont présentés en langues maternelles ou en anglais local.

8.3.3 De la tradition orale à la musique moderne

D'une manière générale, les chants sont des indices de la musique. Ceux du Mvet en particulier sont mieux indiqués dans l'initiation musicale, en ce sens que le mot Mvet peut constituer à lui seul toute une école de formation musicale, parce qu'il désigne en même temps l'instrument, ensuite le joueur, le genre de récit et enfin la musique.

Comme instrument, il sert de support musical au récit. Il est composé de quatre cordes formées de bandes d'écorces détachées, d'une tige de palmier-raphia légèrement

incurvée. Ces cordes sont soulevées en leurs milieux à différentes hauteurs par un long et mince chevalet érigé sur la tige. Sous cette dernière, sont attachées trois Calebasses qui servent de caisse de résonance. Les sons des différentes cordes se règlent par des attaches à positions variables. Voici une illustration d'Eno Belinga (1978 :223).



Obiang arbore son plus beau costume de Mvet

Cet instrument frise une guitare et a un attrait particulier capable de séduire les mélomanes. Il est tenu par le Mbomomvet qui, non seulement sait l'utiliser à bon escient, mais aussi doit savoir conter son récit.

Il est à noter que les récits du Mvet ne sont jamais proférés comme des textes ordinaires, ils sont chantés. De la sorte, le joueur est sensé affirmer la noblesse de son art et de la force de son message. Tel semble être le cas de notre orphelin, rentrant du pays des fantômes.

Ce mot renvoie aussi au récit en tant que tel. En effet, le récit du Mvet n'a rien à voir avec de simples contes. Sa mélodie peut susciter chez le jeune auditeur le goût de l'art musical et l'orienter vers l'apprentissage et la production de la musique.

Pierre-Claver Akendengue, (1991 :85), chanteur gabonais, n'échappe pas à cette donne. Il affirme : « le genre de mes chansons, c'est-à-dire le mariage des textes de musiques traditionnelles et l'utilisation d'échelles modiques différentes faisaient que les maisons de disque ne voulaient pas m'engager [...]. Je recréais le son des instruments traditionnels, mieux, j'intégrais les instruments traditionnels comme l'Obaka et les tambours. Op cit.

Nous convenons dès lors que la tradition qui constitue l'identité d'un peuple peut aussi devenir une source de richesse pour lui si elle est bien négociée. Les éducateurs devraient, à chaque occasion, rappeler aux apprenants ces avantages. On ne va pas à l'école aujourd'hui pour ingurgiter les savoirs (magister dixit, discipulus audit : le maître dit, l'élève écoute), c'est l'élève qui les construit. C'est l'approche par les compétences de l'élève qui est placée au cœur du savoir. Cependant, pour mieux s'exercer, l'homme doit être libre dans sa vie.

9. LA LIBERTÉ DE L'HOMME

La liberté signifie le respect des institutions et de l'autre, l'absence de toutes contraintes morales, d'où capacité de choix. L'homme libre devient celui qui peut décider, choisir sans aucune pression extérieure. Il est indépendant et responsable de ses actes. Il vit dans la quiétude et élabore un projet de vie susceptible d'améliorer sa condition de vie. L'africain est-il libre ?

Depuis la traite négrière jusqu'au néocolonialisme en passant par la colonisation, l'Africain a perdu son identité, si non, comment expliquer que des ficelles attachées par les colons restent opérationnelles et qu'ils continuent à les tirer ?

Nous avons nos langues maternelles que nous pouvons utiliser pour communiquer partout au besoin. Mais il s'avère que la plupart d'entre nous aient peur de s'exprimer en leurs langues. D'autres éprouvent une honte de les parler en public. Où est la liberté d'expression ? Nous devons nous sentir libre de prouver notre origine, voire notre liberté en parlant notre langue. La langue est un code qui spécifie notre identité. On peut répertorier un Français au travers du français, un Allemand au travers de l'allemand. Et nous ? Quelle position occupons-nous ? Ne demeurons pas des aliénés linguistiques parce que nous voulons

ressembler aux Européens, ou du moins devenir Européens comme le prétendent certains d'entre nous.

Le développement ne se passe pas nécessairement par le mimétisme, il peut partir d'une certaine originalité. Le roi NJOYA des Bamouns n'avait-il pas inventé son écriture avant l'arrivée des occidentaux au Cameroun ?

CONCLUSION

Ce dernier chapitre de notre travail nous a montré par quelle manière les contes pouvaient contribuer au développement de l'Afrique. Nous avons présenté ce développement sur deux plans (mental et économique). Toutefois, nous avons rappelé que le premier influençait positivement le second, et que les deux convergeaient vers le même objectif, sortir l'Afrique de l'obscurité. Cependant, la tâche ne sera pas facile si les jeunes africains ne comprennent pas que le développement est d'abord mental avant d'être matériel par la suite.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre travail portait sur le développement de l'Afrique avec pour thème : **LA LITTÉRATURE ORALE COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CONTE « LA PAROLE VAUT CONTRAT » DE LUCIEN ANYA NOA ET DE « L'ENFANT ET LE TAMBOUR » DE CHARLES BINAM BIKOÏ ET EMMANUEL SOUNDJOCK**. Nous sommes parti d'une situation classe, laquelle nous a fait constater au cours de l'expression orale que les apprenants de la 6^e 1 du lycée d'Étoug-Ébé de Yaoundé ignoraient leurs langues maternelles. Ce comportement va à l'encontre des attentes du gouvernement camerounais qui sollicite aujourd'hui des citoyens compétents, imprégnés de leur culture et ouverts à celle des autres. C'est pour cette raison que nous avons pensé le développement de l'Afrique à partir de la littérature orale.

Pour nous rendre lisible au cours de notre analyse, les concepts clés de notre travail ont été définis et le raisonnement inductif adopté. Notre réflexion était orientée vers trois principaux points qui ont constitué les trois chapitres de ce travail.

Le premier chapitre montrait l'importance de la littérature orale au travers de sa fonction éducative dans le conte. Elle a été explicitée sur trois points, à savoir : la fonction didactique qui porte sur l'enseignement du texte ; la fonction pédagogique qui se réfère à la formation que celui-ci apporte à l'apprenant ; la fonction morale qui propose les règles de bien-être à ce dernier. Tous ces avantages concourent à l'enracinement, à l'ouverture et à l'intégration sociale. La société désignant de nos jours le monde entier, pour des raisons du vivre ensemble.

Le second chapitre parlait des méthodes de sauvegarde. En effet, nous les avons proposées en deux catégories : les méthodes traditionnelles visant l'éducation non formelle et celles modernes convergent vers l'éducation formelle.

En ce qui concerne l'éducation non formelle, des propositions d'apprentissage de la langue maternelle en famille, de l'envoi des enfants auprès des grands-parents pendant les

vacances, de recyclage des adultes en défaillance ont été faites pour aider l'apprenant à se ressourcer.

Quant à l'éducation formelle relative à l'école, nous avons évoqué l'écriture, l'enseignement des langues maternelles à l'école et les centres de recherche qui sont des structures préexistantes auxquelles les amendements par nous ont été apportés : nous nous sommes proposé que le texte orale, même étant écrit sur support, soit dit en classe et non lu ; il serait souhaitable de choisir une seule langue et de l'enseigner comme la langue nationale dans toutes les institutions scolaires du pays ; les centres de recherche devraient être revus à la hausse, avoir l'accès libre et être rapprochés des élèves pour leur faciliter les recherches et stimuler le goût de l'apprentissage.

L'utilisation de l'outil informatique a été réorientée : les émissions télévisées ou radiodiffusées en littérature orale ne devraient pas être abrégées, une histoire s'appréhenderait mieux si elle était entièrement racontée, le moment de narration approprié étant les week-ends. Il serait souhaitable que les enseignants de l'oralité s'habituent aux techniques d'enseignement modernes, avec entrée par les situations de vie, des événements qu'ils enregistrent et expliquent minutieusement en situation classe.

Les logiciels et les supports numériques produits à partir des centres de recherche seraient mieux indiqués.

Le troisième chapitre a montré par quel moyen la littérature orale peut contribuer au développement de l'Afrique. Nous avons montré que la littérature traditionnelle influence le développement mental de l'enfant, lui inculque le bon sens, développe sa mémoire, lui confère une compétence à l'oral. À ces facteurs s'ajoute le développement économique. Ce niveau de réflexion montre que l'oral contribue à la production de l'écrit qui peut constituer une source d'enrichissement. La production des œuvres artisanales, théâtrales, cinématographiques et musicales n'est pas négligée.

Toutefois, nous avons mis l'accent sur le développement rural en préconisant le renforcement de certaines pratiques traditionnelles tel que le message sonore pouvant nous sauver à cette heure marquée par des assauts terroristes.

Il ressort dès lors de notre analyse que la littérature traditionnelle africaine est nantie de beaucoup de richesses qu'il convient au jeune élève d'exploiter depuis sa famille jusqu'à sa vie sociale en passant par l'école, pour garantir son bien-être et promouvoir le

développement de l'Afrique. Dans ce processus, les vieillards, détenteurs de la tradition africaine, musée de notre civilisation, restent une référence à consulter constamment, pour s'appropriier l'essentiel du savoir. Amadou Hampâté Ba nous y convie à partir de la chaire de l'UNESCO en 1965 en ces termes : « En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

BIBLIOGRAPHIE

- Abou'ou, Jeanne Marie Rosette (2014). *Lettre à Tita*, Vol 1, Yaoundé, les Éditions, Fleurus Afrique.
- Akendengue, Pierre-Claver (1991). « L'autre musique de Pierre-Claver Akendengue » In Owondo Laurent, Littérature gabonaise, Notre Libraire, *Revue du Livre*, Afrique, Caraïbes, Océan Indien, N°105 Avril-Juin, Paris, Présence Africaine.
- BAPES BAPES, Louis (2012). *Guide pédagogique pour l'enseignement des éléments du patrimoine culturel à l'école camerounaise*, Yaoundé, clé.
- Belinga Eno, Samuel-Martin(1978). *L'Épopée camerounaise*, Yaoundé Cameroun, CEPER.
- (1978). *Comprendre la littérature orale Africaine*, Yaoundé, Les classiques africains.
- Binam Bikoï, Charles et Soundjock, Emmanuel (1984). *Les contes du Cameroun*, Yaoundé, CEPER.
- Bouelet, S.R. (1983). *Littérature orale et avenir*, Édition, Yaoundé, SOPECAM.
- Cauvin, Jean (1980). *Comprendre les contes*, Saint-Paul, Les Classiques africains.
- Descartes, René (1636). *Discours de la méthode*, Paris, Payot.
- Djaït, Hitchem (1974). *La personnalité et le devenir arabo-islamiques*, Paris, Seuil.
- Emtcheu, André (1985). « La Fonction éducative de la littérature orale » in Ongoum Louis-Marie et Tcheho Isaac-Célestin, *Littérature Orale de l'Afrique contemporaine, Approches théoriques et pratiques*, Yaoundé, CEPER.
- Etékia Mbumua, William (1974). *Démocratiser la culture*, Yaoundé.
- FAÏK-NZUJI MADIYA, Clémentine (1985). « Mode de transmission, de circulation et de conservation des œuvres orales » in Ongoum Louis-Marie et tcheho isaac-Célestin, *Littérature Orale de l'Afrique contemporaine, Approches théoriques et pratiques*, Yaoundé, CEPER.

- Etoundi, Louis Charles (2012). *Guide pédagogique pour l'enseignement des éléments de patrimoine culturel à l'école camerounaise*, Yaoundé, CLÉ.
- Hamidou Kane, Cheikh (1961). *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard.
 -(1996). *Les Gardiens du Temple*, Abidjan, NEI (Nouvelle Édition Ivoirienne).
- Lagarde et Michard (1955). *Le Français en classe de 3^e*, France, Bordas.
- Matateyou, Emmanuel (2011). *Comment enseigner la littérature orale africaine ?* Paris, L'Harmattan.
 - (2004). *Dans les couloirs du Labyrinthe*, Paris, L'Harmattan.
- Maunier, H. (1985). *Philosophie de l'Afrique noire*, Anthropo-Institut.
- Mbarga, Jean (1997). *L'art oratoire et son pouvoir en Afrique : le cas des beti au Cameroun*, Yaoundé, Saint-Paul.
- Mbella Mbappe, Robert (1994). *Programme de langue française et de littérature au second cycle*, Yaoundé, Ministère de l'Éducation Nationale.
- Mendo Ze, Gervais (2013), *Du discours argumentatif au commentaire stylistique*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique.
- Molière (1665). *L'Amour médecin*, Paris, « Au lecteur ».
- Mono Ndjana, Hubert (1981). *Paradoxes*, Yaoundé, Édition Objectif.
- Mounin, Georges (1963). *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- Nang Eyi Obiang, Pierre-Claver (1991). « Au rythme des saisons » In Owondo Laurent, Littérature gabonaise, Notre libraire, *Revue du livre* Afrique, Caraïbes, Océan Indien, N°105 Avril-Juin, Paris, Présence africaine.
- Ngou, Honorine (1991). « Panorama du théâtre » In Owondo Laurent, Littérature gabonaise, Notre libraire *Revue du livre* : Afrique, Caraïbes, Océan N°105 Avril-Juin.
- Njoh Mouele, Ebénézer (1970). *De la médiocrité à l'excellence*, Yaoundé, CLÉ.

NKOGHE-Okumba (1991). « Okumba-Nkoghe ou la quête de l'impossible amour » In Owondo Laurent, Littérature gabonaise, Notre Libraire *Revue du Livre* : Afrique, Caraïbes, Océan N°105 Avril-Juin, Paris, Présence africaine.

NKRUMAH, KWAME (1965). *Le Consciencisme*, Paris, Payot.

Platon (1966). *Phèdre*, Paris, Édition Granier-Flammarion.

Propp, Vladimir (1965 et 1970). *Morphologie du conte*, Paris, Seuil.

Thomas- L., V Luneau R (1975). *La terre africaine et ses religions*, Paris, Larousse.

Tsoungui, Françoise (1986). *Clé pour le conte africain et créole*, Paris, Collection, Fleuve et Flamme.

Vuarchex, François et alii (1990). *Théâtre Théâtres*, Saint-Etienne, Dumas, première de couverture.

RESSOURCES HUMAINES

Ba Hampâte, Amadou : Appel lancé en 1960, année des indépendances, à l'UNESCO, pour le sauvetage des cultures orales menacées de disparition.

Foka, Alain : *Archives d'Afrique*, émission diffusée à Radio France Internationale (RFI), Samedi le 09 Janvier 2016 (10H-11H).

MASSIE, Madeleine : grand-mère de qui nous apprîmes les contes, les devinettes et autres genres oraux dans mon enfance.

WEBOGRAPHIE

- [Cursus.edu/article/204](https://cursus.edu/article/204) (Google), 20 décembre 2015 à 10h.
- <https://fr.m.wikipedia.org> du 5 janvier 2016 à 14H
- Rousseau Jean Jacques, du Contrat social, Amsterdam, 1769, Livre 1 préambule. <https://fr.m.wikipedia.com>
- Sauver les traditions orales : cursus.edu/article/204(Google), 20 décembre 2015 à 10h.
- www.theafronews.com du 05 avril 2016

ANNEXES

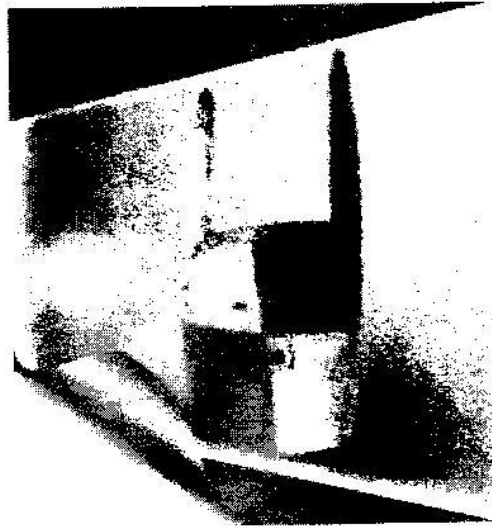
TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ	iii
ABSTRACT	iv
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1. Motivation du choix du thème	1
0.2. Définition des concepts	2
0.2.1 La littérature orale	2
0.2.2 Le développement	3
0.2.3 La sauvegarde	3
0.2.4 L'induction	3
0.2.5 Le barde	3
0.2.6 Le conte	4
0.3 État de la question	4
0.4 Délimitation du corpus	5
0.5 Problème à résoudre	5
0.6 Hypothèse générale	5
0.7 Problématique	6
0.8 Hypothèses secondaires	6
0.9 Méthode scientifique de rédaction	7
0.10 Résultats attendus	7
0.11 Plan à suivre	7
CHAPITRE 1 : DE L'IMPORTANCE DE LA LITTÉRATURE ORALE	9
INTRODUCTION	9
1. LA FONCTION ÉDUCATIVE DANS LE CONTE « LA PAROLE VAUT CONTRAT »	9
1.1 La fonction didactique	11
1.2 La fonction pédagogique	12

1.3 La fonction morale	13
2. DE L'IMPORTANCE D'AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DU CONTE	14
2.1 De la valeur du mythe dans le conte	15
2.2 De la valeur du proverbe dans le conte	16
2.3 De la valeur du chant dans le conte.....	17
2.4 De la valeur du tambour dans le conte	18
2.5 De la valeur des gestes dans l'expression du conte	20
2.6 De la fonction narrative du conte.....	21
3. DE L'IMPACT DE LA LITTÉRATURE ORALE DANS LA VIE DE L'ÉLÈVE.....	22
3.1 L'enracinement	22
3.2 L'ouverture	23
3.3 L'intégration	23
CONCLUSION	24
CHAPITRE 2 : LA SAUVEGARDE DE LA LITTÉRATURE ORALE	25
INTRODUCTION.....	25
4. LES MÉTHODES TRADITIONNELLES.....	25
4.1 L'apprentissage de la langue maternelle en famille.....	26
4.2 L'envoi des enfants auprès des grands-parents en vacances.....	27
4.3 Le recyclage des adultes.....	28
4.3.1 Le recyclage des adultes dans les cours de chefferies.....	28
4.3.2 Le recyclage des adultes dans les tontines et l'initiation linguistique des citoyens aux comités de développement.....	29
5. DES PROCÉDÉS MODERNES DE SAUVEGARDE DE LA LITTÉRATURE ORALE.....	31
5.1 L'écriture	31
5.1.1 De l'oral à l'écrit.....	31
5.1.2 Le problème de traduction.....	32
5.1.3 De l'écrit à l'oral.....	32
5.2 L'enseignement des langues maternelles à l'école	40
5.2.1 La non couverture intégrale des langues	40

5.2.2 L'insuffisance du personnel enseignant	41
5.3 Les centres de recherche pour la sauvegarde des traditions orales	42
6. L'APPORT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN LITTÉRATURE ORALE	43
6.1 Les émissions télévisées	43
6.2 L'enseignement électronique.....	44
CONCLUSION	45
CHAPITRE 3 : DE LA CONTRIBUTION DE LA LITTÉRATURE ORALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE.....	47
INTRODUCTION.....	47
7. LE DÉVELOPPEMENT MENTAL	48
7.1 Le culte du bon sens	48
7.2 Le développement de la mémoire	48
7.3 La compétence à l'oral	49
8. LE DÉVELOPPEMENT MATÉRIEL.....	51
8.1 La production des livres	51
8.2 Les productions artisanales.....	52
8.3 Les productions théâtrales, cinématographiques et musicales	54
8.3.1 De la littérature traditionnelle au théâtre	54
8.3.2 De la littérature traditionnelle au cinéma	56
8.3.3 De la tradition orale à la musique moderne	56
9. LA LIBERTÉ DE L'HOMME	58
CONCLUSION	59
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	60
BIBLIOGRAPHIE	63
ANNEXES	66
TABLE DES MATIÈRES	67

La parole vaut contrat...



Il arriva une fois qu'un homme et un revenant se rencontrent sur une ligne de pièges. Ils devinrent amis et se lièrent par un pacte qui stipulait qu'ils dresseraient tous les deux leurs pièges le long du même sentier. Le partage du gibier se ferait de la façon suivante : toutes les bêtes mâles appartiendraient à l'homme, et les femelles au revenant.

A la première inspection des pièges, ils trouvèrent beaucoup de prises, toutes des mâles.

L'homme s'affola à l'idée d'emporter tout ce gibier chez lui. Il pria donc le revenant d'en accepter une certaine

part. Le revenant refusa en déclarant ceci : «Un pacte est dangereux chez nous les esprits !».

A la deuxième inspection, situation identique : les bêtes, toutes des mâles, prirent le chemin du village de l'homme. Celui-ci cherchait toujours à partager son butin avec le revenant, mais l'esprit, invariablement, répliquait : « Non, un pacte est très dangereux, chez nous, les esprits ».

Cette situation dura longtemps, jusqu'au jour où ils trouvèrent tout un éléphant pris au piège. Dès le premier coup d'œil, il fut clair que l'éléphant était mâle. Le revenant dit à l'homme : « C'est ton éléphant ! ». Et il refusa de partager l'éléphant avec l'homme.

L'homme se mit donc à dépecer l'éléphant à l'intérieur même de la fosse. Il le dépeça, le dépeça, le dépeça longtemps, assisté de ses femmes. Puis l'on transporta la viande d'éléphant dans son village durant des journées entières.

Quand toute la viande de l'éléphant fut transportée au village, l'homme alla se reposer et s'allongea sur son siège de maître. Il laissa aller sa main dans sa poche pour y prendre sa pipe et en tirer deux ou trois bouffées pour se détendre, mais de pipe, point !

Il se rappela alors qu'il l'avait oubliée dans la fosse où il avait dépecé l'éléphant. Alors il dit à l'une de ses femmes : «Je suis très fatigué ! Va me chercher ma pipe, je l'ai oubliée quand je dépeçais l'éléphant dans la fosse.»

La femme partit et arriva à la fosse où l'on avait dépecé l'éléphant. Elle y descendit pour chercher la pipe qu'elle avait aperçue dans un coin. Elle s'y trouvait encore quand survint le revenant qui lui dit : «Passe derrière moi, tu m'appartiens désormais !»

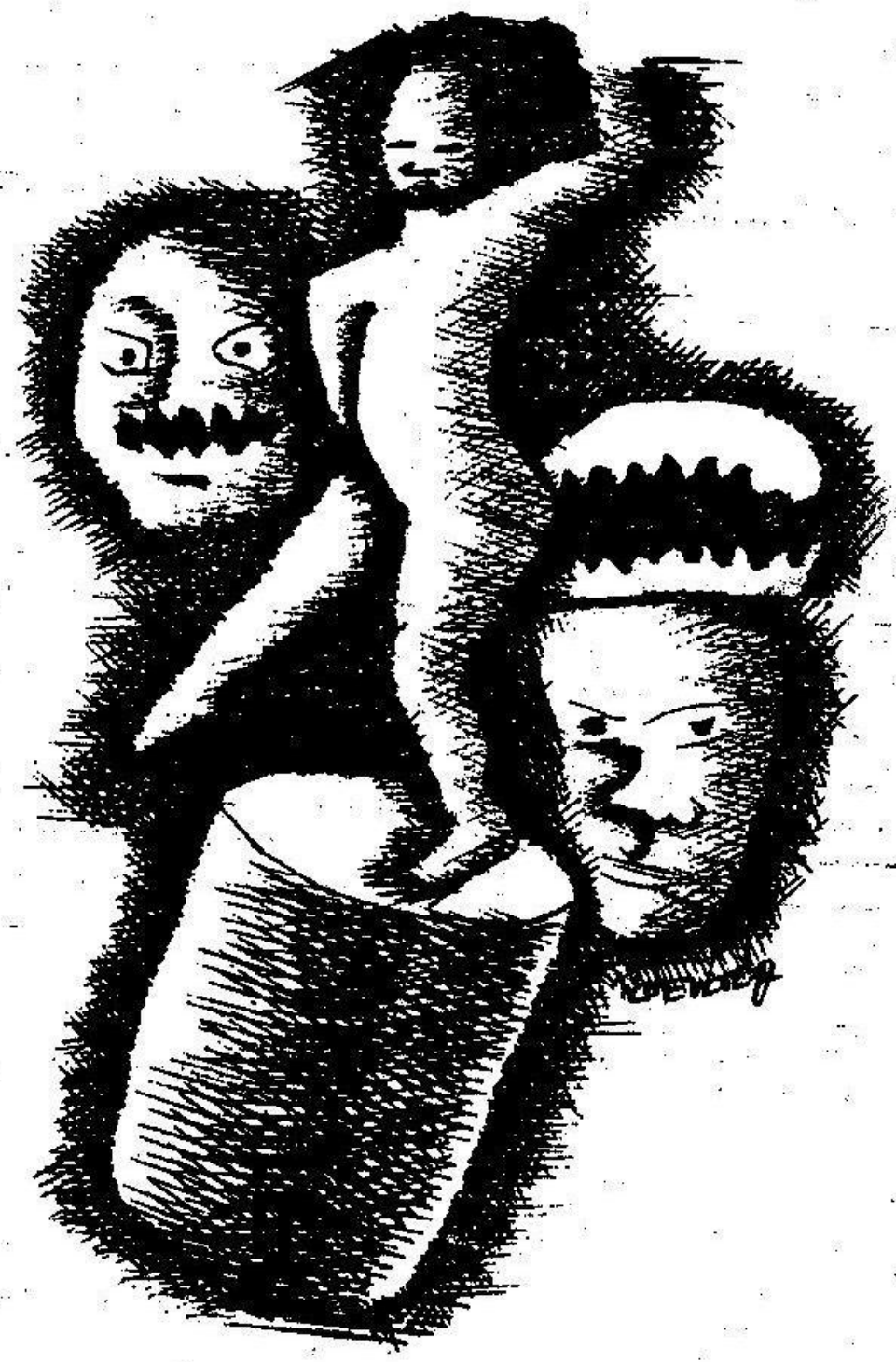
Pendant ce temps, au village, l'homme attendait. Il attendit, attendit, et ne voyant pas revenir sa femme, il en envoya une autre. Celle-là aussi partit pour toujours. Une troisième subit le même sort.

Elles partirent toutes, jusqu'à la dernière qui partit elle aussi pour toujours. L'homme alors se décida à aller lui-même voir ce qui se passait dans la forêt. Arrivé à la fosse, que vit-il ? Toutes ses femmes en rang derrière le revenant.

Le revenant lui dit : «Ami, j'ai trouvé ces femelles dans la fosse... alors, selon notre convention, elles m'appartiennent !» Les mains sur la tête, l'homme se mit à se lamenter. «Ami, lui dit le revenant, un pacte est dangereux, chez nous les esprits, la parole vaut contrat ...»

LIBOY LI NKUNDUNG

LIBOY LI NKUNDUNG
LIBOY LI NKUNDUNG
LIBOY LI NKUNDUNG
LIBOY LI NKUNDUNG



L'ENFANT ET LE TAMBOUR

Voici donc ce qui arriva.

Un homme avait deux femmes. L'une d'elles donna naissance à une fille, et l'autre mit au monde un garçon. Cet homme détestait la mère de son fils. Il la maltraitait nuit et jour. La pauvre femme en mourut. Quelque temps après, la fille de la première femme vint à mourir, elle aussi. Alors l'homme prit son fils en haine ; il voulait le tuer pour l'envoyer, comme il disait, rejoindre sa mère.

Un jour, cet homme dit à son fils : « Lève-toi va m'abattre un régime de bananes qui se trouve à trois rivières d'ici (1), au-delà de la grande vallée où coule la rivière-aux-crocodiles ». Ce disant, l'homme espérait que son fils, qui ne savait pas nager, se noierait dans la rivière, serait dévoré par les crocodiles ou, tout au moins, répugnerait à la commission et mériterait ainsi la punition paternelle.

Mais l'enfant alla demander conseil à sa grand-mère, qui lui dit : « Va couper une longue corde de rotin. A un bout de la corde, fais un nœud tel

1) Chez les Basaá, Bati, Búluet autres peuples du Sud-Cameroun, la longueur d'un chemin s'évaluait au nombre de rivières qu'il traversait.

que si tu lances la corde, il puisse s'accrocher solidement au bananier ; l'ayant lancé, attache à un pieu ferme ou à un arbre le bout qui te restera dans la main. Puis, armé de la machette, grimpe sur le pieu et rampe sur la corde ainsi tendue jusqu'au bananier. Alors abats le régime et rapporte-le de la même façon que tu seras allé le chercher».

Le petit orphelin partit. Sans omettre les recommandations de sa vieille grand-mère, il s'acquitta de sa tâche et, avant la nuit, rapporta à son père le régime de bananes d'au-delà les trois rivières.

«Comment t'y es-tu pris ?» S'enquit l'homme, qui, surpris de la sagesse et de l'habileté de son fils, se demandait comment faire pour se débarrasser de lui. Mais celui-ci ne répondit pas.

Un autre jour, le père appela encore son fils et le somma d'aller lui capturer des lionceaux dans une caverne. L'enfant alla trouver à nouveau sa grand-mère :

«Mon père, lui dit-il, me réclame des lionceaux de la caverne !

— Eh ! Cet homme a vraiment juré de te perdre ! Mais, ne t'en fais pas, petit-fils, tu en viendras à bout. Va derrière ma case. J'ai là quelques chèvres. Détache un chevreau et emporte-le dans la forêt. Là-bas, attache-le à une distance respectueuse de la caverne aux lions et fouette-le jusqu'à ce qu'il bêle ; ne le laisse que lorsque, trois fois, aura rugi la lionne. Alors, tandis que celle-ci se précipitera pour dévorer ton chevreau, toi, cours à la caverne et ramasse les lionceaux».

Ainsi fut dit, ainsi fut fait. L'orphelin rentra chez son père, porteur de deux lionceaux vivants. Lorsqu'il vit cette scène, le pauvre homme crut s'évanouir, autant de terreur que de désespoir. Que devait-il faire pour que son fils fût défait et tué ?

Un jour ! Cet homme fit venir son fils et lui parla en ces termes : « Jadis, nos aïeux avaient un tambour qu'ils appelaient Liboy lí nkundûng. Je veux que tu ailles le chercher. Et que tu me le ramènes ici ».

L'enfant sorti et se rendit chez sa grand-mère qui l'interrogea : « Petit-fils, où t'envoie-t-on encore ?

— On m'envoie chercher le tambour des ancêtres Liboy lí nkundûng. Mais on ne m'a pas seulement dit où cela se trouve ni quel chemin prendre pour m'y rendre.

— Liboy lí nkundûng, cela se trouve dans l'autre monde, au pays des fantômes, lui révéla sa grand-mère. C'es le tambour des aïeux. Cependant, ne crains rien, mon enfant : tu y arriveras. Tu ne partiras pas aujourd'hui : la route est très longue, qui mène en ce pays ; aussi, nul ne peut y arriver s'il ne s'y est préparé soigneusement ».

La vieille femme entreprit alors d'apprêter pour son petit-fils toutes ces sortes de provisions qu'on peut emmener ; elle prépara un gros gâteau de graine de courge et des bâtons de manioc et les mit de côté ; elle prit unealebasse d'huile de palme et remplit unealebasse d'eau et les mit également à part. Le soir où elle eut fini de ranger tout ce viatique, l'enfant lui fit ses adieux ; au premier chant

des perdrix, l'orphelin pendit son sac à l'épaule et prit la route qui mène chez les fantômes.

L'enfant marcha longtemps, très longtemps. Enfin à un détour de la route, il se trouva au bord d'un grand fleuve. Ce fleuve était si large que, debout sur une rive on ne pouvait apercevoir l'autre. L'enfant se demandait : comment faire ? Notre orphelin se creusait vainement la tête pour trouver le moyen de traverser le fleuve, lorsque subitement, il vit surgir du fond des eaux un gigantesque serpent. « O serpent, l'interpella-t-il, je t'en supplie, porte-moi sur ton dos et fais-moi traverser ces eaux ». Le serpent lui répondit : « Mon cher, je veux bien te porter, à condition que tu acceptes de faire au préalable un geste en ma faveur. Vous autres hommes, je vous connais. Dans votre avarice innée, vous ne voulez jamais rien donner pas même un « merci » à ceux-là, qui viennent de vous faire du bien. Mais, aujourd'hui, ou bien tu te montreras généreux, ou bien tu ne traverseras pas la rivière. »

Alors l'orphelin ouvre son sac, en sort vivement un bâton de manioc et un morceau de gâteau aux graines de courge. Il donne à manger au serpent qui l'en remercie et lui tend son dos pour que l'enfant y grimpe. Et voici que l'orphelin a traversé, rapide comme une flèche, le fleuve. Il remercie le serpent et se remet en route.

Or, voilà qu'après avoir marché bien longtemps, fatigué, il se trouve à un détour du chemin, face à un immense brasier qui lui barre la route : par où passera-t-il ? Alors il s'écrie : « Eh ! Le serpent m'a

fait traverser le fleuve, mais ici, qui donc me fera traverser ces flammes ? »

A peine avait-il parlé qu'un gros oiseau vint se percher près de lui. « Mon cher, où vas-tu ? » lui demanda l'oiseau. L'enfant lui dit : « Je veux traverser les flammes de ce brasier ».

« S'il ne tenait qu'à moi, lui répondit l'oiseau, je t'aiderais ; mais je ne vous connais que trop, vous les hommes. Méchants et avarés comme vous êtes, vous ne donnez jamais rien pour faire plaisir à qui s'évertue à vous faire du bien. »

Alors l'enfant ouvre son sac ; il en sort vivement un bâton de manioc et un gâteau aux graines de courge et les tend à l'oiseau. Celui-ci mange à sa faim, prend le fils de l'homme sur son dos, s'envole et le dépose de l'autre côté des flammes. L'orphelin le remercie et se remet en route.

A peine avait-il fait quelques pas qu'il se trouva au pied du rocher du découragement qui lui barrait la route. « Pauvre de moi ! Le serpent m'a fait traverser le fleuve, et l'oiseau le feu. Que faire maintenant face à ce rocher ? » Il en était encore à se poser des questions et à imaginer des astuces, quand une chauve-souris aussi grande qu'un aigle vint se percher près de lui.

L'orphelin la pria de lui faire passer le rocher.

« Je veux bien, répondit la chauve-souris, mais au préalable, j'exige ma rétribution. En effet, depuis que je connais les hommes, j'ai juré de ne plus leur rendre le moindre service gratuitement. menteurs,

inhospitaliers, avarés, méchants, et que sais-je ? Voilà ce qu'ils sont ».

A peine la chauve-souris avait-elle fini de parler que le voyageur lui donna à manger un morceau de gâteau et un bâton de manioc. Aussi la chauve-souris l'emporte-t-elle sur son dos et lui fait traverser le rocher. L'orphelin la remercie et continue son chemin.

Il s'attaqua à une très longue étape. Tantôt marchant au pas, tantôt courant, puis se remettant à marcher, il atteignit ainsi un grand carrefour où se rencontraient neuf chemins.

L'enfant ne savait lequel prendre. Fatigué de s'interroger sur son itinéraire, il s'assit, mangea, ferma yeux et s'endormit.

C'est alors qu'il vit en rêve sa défunte mère qui lui disait : « Lève-toi. Prends le chemin qui est à ta droite. N'aie pas peur. Quoi que tu rencontres, jette lui un regard terrible ». Le jeune homme se leva sur-le-champ, s'engagea sur le chemin que sa mère venait de lui indiquer et se remit à marcher.

Il n'avait pas traversé deux ruisseaux qu'il rencontra un lion. Celui-ci se mit à rugir, faisant trembler de son souffle les arbres, leurs feuillages et la terre elle-même. Mais l'orphelin ne se laissa pas décontenancer. Se souvenant des recommandations maternelles, il prit son courage à deux mains, et plus terrible qu'un tonnerre de saison pluvieuse, il gronda. A ce seul grondement, le lion prit peur et disparut. Tête haute, le jeune homme entama une marche aussi drue que les fruits tombant d'un arbre.

Peu de temps après, il se trouva vis-à-vis d'un serpent si long qu'on ne pouvait le mesurer. En un instant, le serpent s'enroula autour de l'orphelin, collant sa tête à celle de l'enfant et s'appêtant à le mordre. Mais l'enfant de l'homme ne se laissa pas impressionner ; il découvrit ses dents, et mordit le monstre. Ce dernier pris de peur, dénoua son étreinte et disparut mystérieusement. Et l'enfant continua sa route.

Il ne marcha plus longtemps, car il arriva dans une grande agglomération de cases, très étendue. On l'y accueillit suivant les meilleures règles de l'hospitalité. Or, c'était le village des fantômes, où se trouvait le Libóy lí nkundûng, ce Libóy lí nkundûng en quête duquel il était parti de son village depuis des années.

On lui indiqua une chambre à coucher dans laquelle il entra et où on lui servit à manger.

Comme l'orphelin allait avaler sa première bouchée, voici que brusquement survint un chien galeux. Alors l'enfant se dit en lui-même : « On m'a recommandé, où que j'aille, de ne jamais mépriser ou négliger une bête malheureuse ». Il prit une partie de son repas et la donna au chien qui mangea. Il était à peine sorti qu'une chatte toute efflanquée entra, aussi repoussante et aussi maigre que le chien galeux. L'enfant lui servit à manger de bon cœur ; elle mangea et s'en alla. Quelques instants après, se présenta un raton. Le jeune homme se leva d'un bond instinctif pour l'écraser, mais les yeux implorants de la minuscule bête lui rappelèrent la recommandation qu'il

avait déjà observée en donnant à manger au chien et à la chatte. Alors il s'assit et partagea avec le rat le peu qui restait de son repas. Le rat mangea, remercia l'enfant et lui dit : « Je t'aiderai, moi aussi ». Il partit.

La nuit tomba, puis le jour se leva de nouveau. Le chef du village envoya appeler l'enfant qui était toujours là ; il lui parla : « Mon cher ami, qu'es-tu donc venu chercher dans notre pays ? » — Je suis à la recherche du Libóy lí nkundûng, tambour de mes aïeux, répondit l'orphelin.

— Si tel est le but de ton voyage, reprit le vieillard fantôme, tu n'iras pas plus loin que ce village. Le tambour de tes aïeux se trouve ici. Mais je ne te cache pas qu'il ne te sera pas remis que tu ne l'aies mérité ». Et tirant son tambour d'appel, il fit accourir la population féminine de son village : depuis les toutes petites filles jusqu'aux vieilles complètement édentées. Lorsqu'elles se furent toutes rassemblées, il dit à l'enfant : « Montre-moi dans cette foule la femme qui porte le nom de Ngo Mbèlèk ».

Or, c'était le soir. L'enfant demanda donc qu'on le laissât se coucher et qu'il répondrait le lendemain, ce qui lui fut accordé. A peine s'était-il couché, et avant qu'il se fût tout à fait endormi, le museau frais du chien galeux qui le secouait le réveilla : « Demain, lui dit le chien, quand tout le monde sera rassemblé, j'arriverai en courant et je frôlerai une femme, c'est celle-là qui s'appelle Ngo Mbèlèk ». L'enfant acquiesca et se rendormit petit à petit.

Le jour se leva. Mettant les pieds dehors, l'enfant fut étonné de voir qu'il était le dernier. Les femmes

s'étaient depuis longtemps rassemblées et les hommes aussi, et chacun attendait. Il ne tarda pas davantage et s'avança vers le centre du village : c'est alors qu'éclata un concert assourdissant d'instruments de musique : gongs, tam-tam, tambours et sifflets, résonnaient sur la place du village, sans qu'on les vit, non plus que les batteurs. Alors il se mit à danser, allant et venant avec frénésie, sautant et tapant le sol. Tout en dansant, il épiait l'arrivée du chien. Cela dura longtemps. Et l'enfant continuait à voltiger en dansant, sans perdre patience. Ses hôtes se demandaient déjà s'il avait bien compris la question.

Soudain, rapide comme une flèche, le chien galeux traversa le cercle et s'empêtra dans les jambes d'une jeune femme qui le repoussa avec colère. Aussitôt l'orphelin mit fin à sa danse et courut à son tour sur la femme, la prit par le bras et se mit à la traîner au centre de l'assemblée : « Voici, dit-il, la nommée Ngo Mbèlèk ». De partout les applaudissements fusèrent. La musique se tut. Le chef se leva, prit la parole et félicita l'enfant. Après avoir longtemps parlé, il conclut ainsi : « Enfant, tu as bien désigné Ngo Mbèlèk ».

Mais il te faut en plus trouver le tambour de tes aïeux. Sans cela, tu ne pourras l'emporter avec toi. Débrouille-toi donc ».

L'orphelin ne répondit pas un mot à ce discours du chef de village, mais il exigea cependant qu'on le changeât de chambre. Et pour cause ! Dans celle qu'il avait habitée depuis son arrivée, il n'avait eu que des songes augurant de sombres événements.

Or, étrange coïncidence, dans tout le village, il ne restait de libre que deux chambres : une chambre à coucher et la chambre qui servait de réserve aux tambours, mais une chatte avait mis bas dans la chambre à coucher, à l'insu de tout le monde, et on ne pouvait l'en faire sortir, car ses petits étaient encore trop frêles. Il apparut donc que le jeune homme devait coucher parmi les tambours. Alors il alla prendre son sac et s'installa dans sa nouvelle chambre. Mais comment faire pour reconnaître le tambour de ses ancêtres qu'il n'avait encore jamais vu, au milieu de toute cette batterie d'instruments à percussion tous semblables.

Comme il restait là, réfléchissant à la conduite à tenir, soudain le petit rat lui apparut et lui fit la recommandation suivante : « Cette nuit, ne t'endors pas. Je viendrai ici ; et où tu m'entendras jeter des noix de palme(1) sache que là se trouve le tambour des tiens ».

C'est ainsi que, la nuit, le petit rat vint et laissa tomber une noix de palme sur un tambour (qui résonna) « kundung kundung kundung » ! Le gardien des tambours, couché dans le même lieu, leva la tête puis se recoucha en disant : « Ces saletés de rats qui ne laissent pas dormir les gens ! » Quelque temps après, le rat fit encore tomber d'autres noix de palme. Le gardien des tambours ne bronchait plus.

(1) Il s'agit de noix de palme débarrassées de leur peau et de leur pulpe. On en trouve toujours dans les terriers des rats, qui sont friands de noix de palme fraîches.

A la neuvième noix de palme, il était plongé dans un profond silence. Le jeune homme sut (par là) qu'il s'était abandonné au sommeil.

Alors il se leva doucement, s'empara du tambour de ses aïeux, ouvrit la porte et sauta dans la cour. Il prit dans son sac le reste de ses provisions de route et les disposa derrière la maison afin que le rat et le chien les mangent. Il accrocha son sac à l'épaule, posa le tambour des aïeux sur sa tête, et le voici qui prend le chemin du retour !

Il ne rencontra plus lion ni serpent ni embûche d'aucune sorte. Chemin du retour jamais ne fut long. L'enfant arriva dans son village au lever du jour, le soleil pointant à l'orient(1). Alors son cœur se remplit de joie, son visage devint serein ; battant le tambour des ancêtres, il entonna ce chant :

Solo : Liboy li nkundung

Chœur : kung-kundung-kundung

Solo : Père, je suis de retour

Chœur : kung-kundung-kundung

Solo : Grand-mère, je suis de retour,

Chœur : kung-kundung-kundung

Solo : La banane du crocodile du ruisseau

Chœur : kung-kundung-kundung

Solo : C'est moi qui la cueillis

Chœur : kung-kundung-kundung

(1) Litt. « le soleil pointant à la tête du monde ». Les Basaa ont une vision anthropocentrique de l'univers. Tout ne se définit dans cet univers que par référence à l'homme.

Solo : *Les lionceaux de la caverne*
 Chœur : *kung-kundung-kundung*
 Solo : *C'est encore moi qui les capturai*
 Chœur : *kung-kundung-kundung*
 Solo : *Mon père m'avait dit :*
 Chœur : *kung-kundung-kundung*
 Solo : *« Va me chercher Liboy li nkundung
chez les fantômes »*
 Chœur : *kung-kundung-kundung*
 Solo : *Je l'ai cherché et vu,*
 Chœur : *kung-kundung-kundung*
 Solo : *Je l'ai pris et le ramène*
 Chœur : *kung-kundung-kundung*
 Solo : *Liboy li nkundung*
 Chœur : *kung-kundung-kundung*
 Solo : *Liboy li nkundung*
 Chœur : *kung-kundung-kundung*

Le jeune homme entra dans la cour paternelle, devant toute la contrée accourue, rassemblée, étonnée. Il prit le tambour Liboy li nkundung qu'il avait ravi aux fantômes et le tendit à son père. Alors son père se leva, tout confus, et, abandonnant à l'orphelin la maison et la terre ancestrales, il se perdit dans la forêt.

L'orphelin reçut le nom de Mbènè Jam (Chose-étrange). Il se maria et fut un très grand homme.